

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'AMBIGUÏTÉ DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET MILITANT CHEZ LES
PERSONNES ASSISTÉES : QUELLES EXPLICATIONS THÉORIQUES

TRAVAIL DIRIGÉ
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
ALEXANDRE BOISVERT-LEBEL

AVRIL 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens ici à remercier toutes les personnes impliquées, de près ou de loin, dans mon cheminement à la maîtrise et même, plus largement, dans ma vie ces dernières années. Bien qu'un seul nom figure sur ce document, il s'agit en vérité d'un effort collectif. Je n'y serais jamais parvenu sans votre soutien inconditionnel. Vous avez su croire en moi alors que je n'y croyais parfois plus moi-même. Votre patience et bienveillance, lesquelles me furent régulièrement réaffirmées en cours de route, m'ont grandement aidé à garder confiance.

Dans un premier temps, j'aimerais exprimer ma profonde gratitude à M^{me} Caroline Patsias pour sa patience, son soutien ainsi que sa flexibilité à mon égard. J'ai tiré de grands apprentissages de votre encadrement, tant en termes de connaissances et compétences politiques qu'en matière de discipline et d'écriture. J'ai le sentiment d'avoir réellement appris à écrire de manière concise, claire et articulée en cours de rédaction. C'est en grande partie à vos rétroactions, toujours respectueuses et pertinentes, que je le dois. Merci pour tout.

Dans un second temps, j'aimerais évidemment remercier ma petite famille. D'abord, Judith Théorêt, la femme avec qui je partage ma vie depuis 10 ans maintenant. J'aimerais souligner ta présence, ta bienveillance et ta force tranquille comme facteurs déterminants dans ma réussite. Je n'aurais jamais réussi sans ton soutien moral ni sans toutes ces tâches que tu as assumées afin de me permettre de me concentrer sur mes études. Clairement, ce projet est notre réussite. Je t'aime.

J'aimerais ensuite adresser un court mot à nos enfants, Hugo (6 ans) et Camille (3 ans), dans l'espoir que vous lirez ces lignes un jour. Vous êtes ma plus grande fierté et je vous aime plus que tout. Le temps passé avec vous m'a réellement appris à savourer l'instant présent, et m'a permis de relativiser mes anxiétés en me centrant sur ce qui est vraiment essentiel. Vous illuminez et augmentez ma vie, vous êtes mes points d'ancrage. C'est un privilège d'être votre *papou*.

J'aimerais également remercier le département de science politique de l'UQAM, et plus particulièrement M^{me} Nina Escoute, pour ses judicieux conseils, ainsi que le comité de sélection des bourses du cinquantenaire pour la bourse que j'ai reçue en 2020. La reconnaissance que vous m'avez ainsi témoignée – plus que l'octroi de l'argent comme tel – aura solidement bonifié ma motivation en fin de parcours.

Finalement, un merci tout particulier à l'UQAM, qui elle aussi partage ma vie depuis 10 ans. Plus qu'une maîtresse, tu as été une muse. J'ai grandi sur plusieurs plans en te fréquentant, et tu occuperas toujours une place bien spéciale dans mon cœur. J'ai été, et je resterai toujours un uqamien.

Res non verba

DÉDICACE

À la mémoire de Serge Fortin (1972-2019).
Je comprends, c'était trop.
Mais tu nous manques.

Pour ma mère, Linda Boisvert.
Ta victoire contre le cancer
nous a tous émus et impressionnés.
Tu es aimée.

« Il y a quelqu'un
qui vit dans
ton corps.
Son loyer est
en retard. »
Patrice Desbiens, 2002

AVANT-PROPOS

Nous nous intéressons depuis plus de dix ans au vécu des personnes en situation de précarité matérielle ou sociale, et plus spécifiquement à leur manière de voir le monde ainsi qu'à leur résilience. Cet intérêt nous provient de notre expérience à titre de travailleur communautaire. Les années d'interactions et d'interventions auprès de ces personnes nous ont motivé à nous engager dans une démarche universitaire permettant de rendre compte de leurs réalités individuelles sur un canevas plus large. De fil en aiguille, notre intérêt s'est porté sur la politisation et l'engagement militant des personnes assistées socialement.

C'est un fait connu que les personnes assistées socialement se mobilisent généralement peu sur le plan politique et civique. Comme nous le verrons au cours de cette revue de littérature critique, plusieurs facteurs expliquent le phénomène. Notre objectif est d'offrir aux chercheurs, étudiants et travailleurs du milieu communautaire une vue sur les différentes écoles de pensée en matière de politisation et d'engagement militant, adaptées à une population précarisée. Plus encore, nous préférons ici nous concentrer sur le cas des personnes assistées engagées au sein d'organisations en défense collective des droits (ODCD), plutôt que sur le cas des personnes assistées n'y faisant appel que ponctuellement, sans s'engager au sein de l'organisation.

Ce faisant, nous prétendons que notre projet dégagera des pistes prometteuses en matière de facteurs d'engagement politique et civique chez cette population. Nous espérons que ces constats pourront venir en aide aux ODCD dans leurs efforts de mobilisation, et à quiconque s'intéresse aux conditions de politisation et d'engagement chez une population précarisée.

Nous emploierons au cours de cette revue de littérature critique la désignation « personne assistée » pour décrire une personne prestataire du programme d'aide financière de dernier recours au Québec. Nous préférons celle-ci à « assisté social » puisque nous la jugeons moins réductrice et plus neutre en ce qui a trait au genre. Cette revue de littérature critique est menée en ayant en tête les personnes assistées de la région de Montréal même si, nous l'espérons, plusieurs des constats pourront s'appliquer de façon générale à d'autres populations.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	viii
RÉSUMÉ.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION ET PROBLÉMATISATION	1
CHAPITRE I DÉMARCHE RETENUE	5
CHAPITRE II THÉORIES CLASSIQUES SUR L'ÉTUDE DE L'ACTION SOCIALE	7
2.1 La théorie du choix rationnel	7
2.1.1 Un mot sur l'idée de rationalité limitée.....	15
2.2 La théorie des cadres	16
2.3 La théorie de la reproduction sociale.....	27
CHAPITRE III RÉFLEXIONS À PARTIR DU CONTENU DES TEXTES DU CORPUS : QUOI RETENIR ET QUE MANQUE-T-IL?	39
CHAPITRE IV LA PLACE DE LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET LE RÔLE DES RÉTRIBUTIONS DU MILITANTISME.....	46
4.1 La théorie de la reconnaissance sociale (Nancy Fraser)	48
4.2 La sociologie des rétributions (Daniel Gaxie)	53
CONCLUSION	58
BIBLIOGRAPHIE	63

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

FCPASQ	Front commun des personnes assistées sociales du Québec
IRIS	Institut de recherche et d'informations socioéconomiques
MPC	Mesure du panier de consommation
ODCD	Organisation(s) en défense collective des droits

RÉSUMÉ

Nous avons pour objectif l'analyse de l'improbable engagement associatif et militant des personnes assistées au Québec, au sein d'organisations en défense collective des droits. Notre projet est une revue de littérature critique dans laquelle nous considérons notre objet d'étude par le prisme de la théorie du choix rationnel, de la théorie des cadres, ainsi que par la théorie de la reproduction sociale. Nous complétons notre analyse par la mobilisation de la théorie de la reconnaissance sociale (Fraser) ainsi que par le concept de rétributions du militantisme (Gaxie). Nous en venons à la conclusion que l'engagement associatif et militant des personnes assistées est multifactoriel et qu'il est difficile, voire impossible, d'identifier une théorie pouvant à elle seule en rendre compte. Nous retenons plutôt un ensemble de facteurs pertinents à l'analyse de ce phénomène, à savoir : l'importance de l'intérêt personnel, de la micromobilisation des acteurs (intervenants et bénévoles) des organisations en défense collective des droits et de l'alignement des valeurs et des significations accordées à l'assistance entre ces organisations et leurs membres, à la recherche de capital social et l'importance des dispositions personnelles vis-à-vis du bénévolat et du militantisme, ainsi qu'aux diverses rétributions immatérielles (apprentissage, compétences, estime et amour des pairs, etc.) que les militants tirent de leur engagement. Nous en venons également à la conclusion qu'il est impossible de traiter de l'engagement associatif et militant des personnes assistées sans considérer ce qui les distingue des autres personnes pauvres, à savoir leur condition même d'assistance et de dépendance à l'endroit de l'État. Nous affirmons que les personnes assistées composent à elles-seules un groupe statutaire distinct. Nous suggérons ainsi, pour une étude plus approfondie de ce phénomène, l'usage d'un large cadre d'analyse pouvant rendre compte à la fois de la précarisation économique des personnes assistées et de leur précarisation sur le plan statutaire. Le cadre proposé est celui de la théorie de la reconnaissance sociale de Nancy Fraser, auquel il faudra ajouter la prise en compte des facteurs précédemment énumérés.

Mots clés : aide sociale, pauvreté, assistés sociaux, reconnaissance sociale, rétributions du militantisme

ABSTRACT

Our objective is to analyze the improbable associative and political participation of people on social assistance in Quebec, in a non-profit setting. Our project is a critical literature review in which we consider our object of study through the prism of rational choice theory, frame analysis theory, as well as social reproduction theory. We complete our analysis by mobilizing Nancy Fraser's theory of social justice as well as the concept of advocacy's retributions (Gaxie). We come to the conclusion that the associative and political participation of welfare recipients is multifactorial and that it is difficult, if not impossible, to identify a single theory that can alone account for it. Rather, we retain a whole set of factors relevant to the analysis of this phenomenon, namely: the importance of self-interest, the micromobilization of the actors (workers and volunteers) of advocacy organizations and the alignment of the values and shared narratives granted to assistance between these organizations and their members, the need for social capital and the importance of personal dispositions towards volunteering and activism, and the various intangible rewards (competences, skills and know-how, esteem and love of peers, etc.) that activists get from their commitment. We also come to the conclusion that it is impossible to properly grasp the implications of the associative and political participation of welfare recipients without considering what distinguishes them from other poor people, namely their very condition of assistance and dependence on the State. We affirm that welfare recipients form a distinct statutory group. We therefore suggest, for further inquiry, the use of a broad analytical framework that can account for the precariousness of welfare recipients in both economic and statutory terms. The proposed framework is that of Nancy Fraser's theory of social justice, to which must be added the consideration of the factors previously enumerated.

Keywords : welfare programs, poverty, welfare recipients, social recognition, advocacy's retributions

INTRODUCTION ET PROBLÉMATISATION

La politisation et l'engagement (politique, civique ou associatif) sont des concepts incontournables de certains domaines d'études en sciences humaines, et particulièrement en science politique. L'intérêt pour ces questions n'est pas nouveau. Dès le IV^e siècle av. J.-C., Aristote a traité d'engagement civique dans ses écrits sur l'association politique et la *polis*. Plus près de nous, Tocqueville (1835) s'est intéressé à l'engagement associatif en Amérique et Putnam (2000) a étudié les liens entre les formes de rapports sociaux et l'engagement civique.

Certaines populations tendent à être plus politisées et à se mobiliser plus facilement et efficacement que d'autres. Parmi celles qui ne s'engagent que difficilement figurent des populations particulièrement précarisées. C'est ce que nous démontrent les études quantitatives classiques sur la participation politique et l'engagement civique (Verba et Nie, 1972; Verba, Schlozman et Brady, 1995). Les personnes prestataires de programmes d'assistance, comme le programme québécois d'aide financière de dernier recours, en sont un excellent exemple.

Il apparaît pourtant, à première vue, que cette population aurait tout intérêt à se mobiliser. En effet, qu'aurait à perdre la personne assistée, précarisée sur le plan économique, à revendiquer du gouvernement une prestation plus substantielle que celle qu'elle reçoit déjà? D'une part, la personne prestataire du programme d'aide financière de dernier recours ne reçoit en 2020 que 690 \$ mensuellement (prestation de base pour une personne seule sans contrainte). D'autre part, il est estimé qu'un Montréalais a besoin, en 2019, d'un revenu annuel de 18 424 \$ afin de satisfaire ses besoins de base (seuil de la MPC indexé par l'IRIS) (Hurteau, Labrie et Nguyen, 2019).

La question de la politisation et de l'engagement des personnes assistées est évidemment plus complexe que cela. Au-delà du simple intérêt, la politisation et l'engagement sont tributaires d'une multitude de facteurs. En examinant ceux-ci de plus près, l'engagement des personnes assistées apparaît rapidement improbable. Parmi les facteurs les plus souvent relevés dans la littérature classique sur ces concepts, nous retrouvons le revenu ainsi que le niveau d'éducation : la participation politique est fortement corrélée avec un haut niveau dans les deux cas (Verba et Nie, 1972; Verba, Schlozman et Brady, 1995; Wolfinger et Rosenstone, 1980). En ce qui a trait au revenu, les personnes assistées reçoivent, par définition, le minimum. En l'occurrence, même les coûts normaux du quotidien, comme un billet d'autobus pour se rendre sur les lieux d'une manifestation, peuvent faire obstacle à leur mobilisation (Gamache, 1986). Concernant le niveau d'éducation, les personnes assistées font généralement pâle figure à cet effet : approximativement 65 % des adultes prestataires des programmes québécois d'assistance sociale sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2020).

Ces deux facteurs sont aussi liés à d'autres types de ressources qui vont également influencer la participation politique : compétences politiques, sentiment d'efficacité politique, temps, énergie. La participation politique augmente de manière considérable avec celles-ci (Edwards et McCarthy, 2004; Zald et McCarthy, 1979). Il est affirmé dans la littérature que les personnes assistées sont désavantagées sur ce plan par rapport à la moyenne (Rosenstone et Hansen, 1993; Verba, Schlozman et Brady, 1995). D'autres facteurs, comme les considérations identitaires et statutaires, sont également à l'œuvre. Dans le cas où l'action collective a davantage pour finalité de s'inscrire dans l'identification collective que « de se procurer les utilités qui découleraient des mesures gouvernementales », elle peut alors être vue comme « sa propre fin » (Pizzorno, 1991, p. 353-354). C'est alors l'engagement comme tel qui est porteur de sens.

Pourtant, alors que le faible niveau de leur engagement semble faire consensus au sein de la littérature politique, des personnes assistées s'engagent bel et bien dans la militance. Ce paradoxe dessine notre sujet d'étude : l'ambiguïté de l'engagement associatif et militant chez les personnes assistées impliquées au sein d'ODCD. Comment rendre compte de cet engagement improbable et expliciter les motifs de l'engagement des personnes assistées? À cet égard, notre objectif est d'examiner plusieurs théories afin de déterminer les plus pertinentes et de souligner quels facteurs ou éléments nécessitent une considération particulière dans cette analyse.

Plusieurs raisons justifient ce choix de sujet. Dans un premier temps, il existe à notre connaissance peu d'études rendant compte de l'engagement militant soutenu chez des populations précarisées. Il est cependant possible d'en trouver une multitude ayant pour objet les obstacles préjudiciables à leur participation politique, à la mobilisation citoyenne ou à l'engagement associatif. Ces raisons pour ne pas agir et éviter l'engagement rendent la mobilisation politique des personnes assistées encore plus significative. En bref, nous croyons que de plus grands gains en connaissance pourront être réalisés en nous intéressant aux cas des personnes pour qui l'engagement « fonctionne ».

Dans un deuxième temps, en nous intéressant à l'engagement militant des personnes assistées, il pourrait être possible pour les ODCD de prendre acte des facteurs sur lesquels elles peuvent agir afin de mobiliser leurs membres de manière plus efficiente. Ces organisations sont très au fait des facteurs inhibant la participation politique des populations qu'elles desservent. Nous pensons qu'en passant en revue plusieurs cadres d'analyse, et en retenant au passage certains éléments clés quant aux racines de l'engagement chez les personnes assistées, de telles organisations pourront, le cas échéant, adapter leurs pratiques de recrutement et de mobilisation.

Dans un troisième temps, nous croyons que le choix de cet angle d'analyse présente les personnes assistées sous un jour plus favorable que celui qui est usuellement employé par les médias pour les dépeindre. Ces représentations médiatiques largement relayées ont un effet négatif significatif sur l'opinion que le public porte à l'endroit des personnes assistées (Clawson et Trice, 2000). Au Québec, une personne sur deux (49,1 %) affiche une attitude méfiante à l'égard de ces personnes (Noreau *et al.*, 2015). Nous souhaitons que notre angle d'analyse ait pour effet de souligner la résilience déployée par les personnes assistées, pour qui le chemin vers la militance est bien souvent un véritable parcours du combattant.

Puisque l'engagement militant et associatif est multifactoriel, il convient d'abord de passer en revue les principales théories traitant du sujet en lien avec l'assistance sociale et les personnes assistées. Ce faisant, nous soulignerons les apports et limites de la théorie du choix rationnel, de la théorie des cadres et de la théorie de la reproduction sociale. Nous verrons que ces théories apportent des pistes d'explication en ce qui a trait à l'engagement et au désengagement des personnes assistées, mais qu'elles ne parviennent pas à rendre efficacement compte de l'engagement improbable des principaux intéressés. Par la suite, nous apporterons des éléments de réflexion supplémentaires quant à ce qui sous-tend l'engagement chez les personnes assistées, en nous inspirant de la littérature sur les rétributions du militantisme et des théories de la reconnaissance. Nous concluons ce travail dirigé par une brève synthèse ouvrant sur de possibles avenues de recherches futures.

CHAPITRE I

DÉMARCHE RETENUE

Cette revue de littérature critique sera menée par théories, et non par éléments. Ainsi, nous examinerons plusieurs théories différentes portant sur la politisation et l'engagement en général. Nous tenterons de les situer dans leur globalité et leur portée, en regard de notre objet d'étude, plutôt que de nous attarder qu'à certaines caractéristiques particulières.

Dans un premier temps, pour chacune d'entre elles, nous présenterons brièvement les fondements théoriques et situerons les auteurs clés. Nous ferons également les liens qui s'imposent entre la théorie examinée et les écrits sur l'assistance ou les personnes assistées. Nous terminerons chaque section en soulignant les apports et les limites de la théorie examinée quant à notre objet d'étude, soit l'engagement associatif et la militance chez les personnes assistées, et en particulier chez les personnes dont l'engagement est durable (par opposition à l'engagement épisodique ou cyclique). Les théories passées en revue seront la théorie du choix rationnel (incluant un bref survol du concept de rationalité limitée), la théorie des cadres et la théorie de la reproduction sociale. Nous faisons le choix de nous limiter à trois théories différentes, puisque celles-ci sont incontournables et que nous désirons respecter les exigences formelles d'une revue de littérature dans le cadre d'un travail dirigé.

De manière générale, ces théories sont pertinentes pour expliquer le faible engagement des personnes assistées, mais nous apparaissent insuffisantes pour rendre adéquatement

compte du militantisme de ces individus. Nous reconnaissons cependant que ces théories, malgré leurs limites, présentent des éléments pertinents à la réflexion sur l'engagement associatif et le militantisme des personnes assistées. Nous reviendrons sur ces éléments précis et encouragerons leur prise en compte dans l'étude de ces phénomènes. Nous favorisons ainsi une « appréciation pluraliste de ce que les différentes approches font de bien » (Lichterman et Eliasoph, 2014, p. 838, traduction libre). Nous souhaitons rendre compte de la complexité de l'engagement associatif et du militantisme chez les personnes assistées en retenant les concepts et les idées les plus pertinentes à son étude, peu importe la théorie d'origine. Pour chaque théorie, nous nous attarderons à quelques auteurs et concepts phares, lesquels seront définis aux sections appropriées, ainsi qu'à quelques textes complémentaires. Ces derniers ne seront pas forcément produits par des auteurs associés aux approches traitées, mais traiteront néanmoins de celles-ci. Certaines de ces études seront qualitatives, d'autres seront quantitatives.

Dans un second temps, découlant des limites identifiées pour chacune des théories précédentes en regard du militantisme chez les personnes assistées, nous mobiliserons d'autres théories – la théorie de la reconnaissance sociale (Fraser) et la sociologie des rétributions du militantisme (Gaxie) – afin de répondre aux interrogations laissées en suspens à l'étape précédente. Nous avons retenu ces théories, car nous les jugions partiellement complémentaires aux trois premières après une première revue des écrits effectuée lors de notre séminaire de lectures dirigées.

En conclusion, nous tirerons profit de la revue de ces différentes théories afin de proposer des pistes de recherche pour quiconque s'intéresse aux questions de politisation et d'engagement associatif ou civique chez les personnes assistées.

CHAPITRE II

THÉORIES CLASSIQUES SUR L'ÉTUDE DE L'ACTION SOCIALE

2.1 La théorie du choix rationnel

La théorie du choix rationnel est une école de pensée tirée de la discipline de l'économie, et plus particulièrement de la microéconomie. Il s'agit d'un paradigme dominant des sciences économiques ainsi qu'une école de pensée populaire au sein de disciplines telles la sociologie et la science politique.

La théorie du choix rationnel s'attarde avant tout à l'action individuelle pour expliquer les phénomènes sociaux (Coleman, 1990). Cette théorie postule que les comportements d'un groupe sont le reflet de la somme des choix individuels de ses acteurs. Dans ce cadre, les individus sont considérés comme des acteurs rationnels possédant l'information nécessaire à une prise de décision optimisée en regard de leurs préférences, des contraintes et des opportunités. En d'autres termes, il est tenu pour acquis que l'individu, pour chaque décision, tient préalablement en compte les différents coûts d'action ainsi que les possibles bénéfices de chacun des choix qui se présentent à lui. Dans le cas de l'engagement associatif et de la militance, les bénéfices possibles prennent avant tout la forme de gains pouvant être accordés aux populations représentées par les organisations en défense collective des droits (ODCD). Les coûts d'action réfèrent quant à eux aux coûts individuels de l'engagement (en termes de temps et d'énergie investie, par exemple). L'objectif de l'individu est de maximiser son bien-être personnel, ou encore son « utilité », en prenant appui sur ces informations

lorsqu'il fait un choix. La collaboration avec d'autres acteurs reste néanmoins possible, mais n'est jamais complètement désintéressée (Abell, 2000). Dans le cadre de la théorie du choix rationnel, la poursuite de l'intérêt public ne serait favorisée que par trois éléments. D'abord, par un faible nombre de bénéficiaires potentiels, ce qui rend le passager clandestin plus facile à repérer; ensuite, par une compensation personnelle exclusive aux participants de la démarche; et finalement par la contrainte et la sanction, par lesquelles on entend des coûts plus élevés que les gains pour l'individu quittant la démarche en cours de route (Ogu, 2013; Olson, 1965/1978; Sato, 2013).

L'un des principaux auteurs de ce courant de pensée est l'économiste américain Mancur Olson. C'est dans son influente œuvre *Logique de l'action collective* (1965/1978) qu'il a introduit un argument central dans le champ de l'action collective : le problème du passager clandestin (*free-rider problem*). Cet argument remet en cause « la croyance courante qui veut que des groupes de personnes ayant des intérêts communs tendent à les défendre » (Olson, 1965/1978, p. 23). Dans le cadre des mouvements sociaux, où les revendications sont généralement en lien avec des biens collectifs, les individus choisiraient plutôt la passivité.

Il est possible d'illustrer le problème du passager clandestin en ayant recours au cas des personnes assistées. L'assistance sociale est octroyée par le gouvernement provincial par l'entremise du programme d'aide financière de dernier recours. Dans le cas où les ODCD des assistés sociaux viennent à obtenir des concessions de la part du gouvernement provincial (des prestations plus généreuses, par exemple), ces concessions seraient étendues à l'ensemble des personnes assistées de la province. En d'autres termes, pour bénéficier des gains, les personnes assistées ne sont pas tenues de « payer le prix » du militantisme en s'impliquant au sein d'une organisation, pourvu que certaines personnes assistées y soient déjà engagées et qu'elles obtiennent le gain pour toutes les personnes concernées, y compris celles qui ne se seront pas mobilisées.

De plus le nombre de personnes assistées impliquées au sein de ces organisations augmente, moins il y a d'incitatifs pour les autres de s'engager durablement. Il est par ailleurs rapporté dans la littérature que la manière la plus efficace pour ces groupes d'obtenir des gains de la part du gouvernement est d'organiser des actions perturbatrices, tels les *sit-in* ou les manifestations (Piven et Cloward, 1977). Il est souvent possible de participer à de telles actions sans pour autant être membre de l'organisation qui l'organise, ou même sans être une personne particulièrement politisée ou militante. Cela pourrait en partie rendre compte du fait que peu de personnes assistées s'engagent formellement au sein de luttes organisées, relativement au nombre total de personnes assistées.

La théorie du choix rationnel peut également expliciter, à sa façon, des motivations pour lesquelles les personnes assistées entrent initialement en contact avec les ODCD. Bien que le faible revenu contribue à inhiber le potentiel de mobilisation politique des groupes précarisés, comme mentionné, il s'avère que les personnes peuvent se mobiliser lorsque leur situation économique est particulièrement difficile et instable (Lawless et Fox, 2001). Quand la survie d'une personne assistée, déjà difficile à assurer, est compromise par des difficultés supplémentaires, comme un litige avec le programme d'aide financière de dernier recours, la demande d'aide à une ODCD pourrait lui paraître justifiée et rationnelle.

Pour plusieurs personnes assistées, la survie par l'assistance sociale est rendue possible par la fréquentation d'organisations axées sur la prestation de services d'entraide ou de soutien, tels les banques alimentaires, les vestiaires populaires, les maisons de la famille, les centres de femmes, etc. Les services de ces organisations, généralement gratuits ou à faible coût, viennent en quelque sorte partiellement compenser le manque de revenu des personnes assistées. Ce soutien peut également provenir du réseau social des personnes assistées, souvent composé de leur famille immédiate (René *et al.*,

1999). La fréquentation et l'interaction auprès de ces organisations ont un coût en matière de temps et d'énergie. Puisque ces ressources sont naturellement limitées, le recours aux organisations axées sur la prestation de services d'entraide devient concurrent à la fréquentation des ODCD. En bref, les personnes assistées peinent souvent à se mobiliser collectivement parce qu'elles sont très grandement mobilisées sur le plan individuel, simplement pour survivre (René, Soulières et Jolicoeur, 2004). De plusieurs manières, un litige avec le programme d'aide financière de dernier recours peut entraîner le retrait complet ou partiel des prestations de la personne assistée. Les aides complémentaires des organisations en prestation de services deviennent alors insuffisantes à elles seules pour assurer la survie de cette personne. L'option de fréquenter des ODCD, dont le mandat inclut l'accompagnement en cas de litiges et de plaintes, semble alors beaucoup plus invitante qu'elle ne le paraissait auparavant.

C'est donc la nécessité de recevoir l'accompagnement d'une personne expérimentée en la matière qui motiverait les personnes assistées à prendre contact avec ces organisations (Piven et Cloward, 1977). Cet accompagnement est généralement individuel et ponctuel ou de courte durée. Une fois le litige réglé et avec le retour de ses prestations, la personne assistée aurait davantage d'incitatifs à reprendre son style de vie précédent, avec la fréquentation d'organisations en prestation de services lui permettant de survivre au jour le jour avec l'argent dont elle dispose. Elle ne reviendrait aux ODCD qu'en cas de nouveaux litiges. Il en va de même pour les personnes parvenant à intégrer le marché du travail. Ainsi, selon la théorie du choix rationnel, la fréquentation de ces organisations par les personnes assistées serait ponctuelle ou cyclique, sans implication soutenue ou durable. Elles n'y consommeraient que les services individuels sans s'engager dans la militance. Ce rapport consumériste des personnes en situation de précarité vis-à-vis des organisations communautaires est régulièrement relevé dans la littérature (Breault, 2017; Panet-Raymond *et al.*, 2002; Piven et Cloward, 1977).

La théorie du choix rationnel se distingue des autres approches à plusieurs égards, notamment par sa clarté et sa simplicité. Plusieurs contributions de cette théorie méritent d'être soulignées et prises en compte dans l'étude de l'engagement associatif et militant chez les personnes assistées. D'abord, la théorie du choix rationnel pointe à juste titre l'importance de l'intérêt personnel dans la prise de décision des personnes assistées. Si les militants présentent souvent leur engagement comme personnellement désintéressé, il faut bien admettre que « l'activité militante génère des rétributions qui la stimule en retour » (Gaxie, 2005, p. 157). En offrant des gains, rétributions ou gratifications à leurs militants, en particulier si ces gains sont exclusifs à ces derniers, les ODCD peuvent favoriser l'engagement chez leurs membres.

Cette mise en exergue de l'intérêt personnel est particulièrement utile pour rendre compte des difficultés, pour les personnes en situation de grande précarité, à s'engager au sein d'une association. Il ne s'agit pas d'un enjeu moral, mais d'un enjeu de besoins non comblés. De manière générale, les individus tendent à combler leurs besoins de base – les besoins physiologiques (se nourrir, avoir un logement, etc.) et les besoins de sécurité – avant de s'attarder à leurs besoins psychologiques (appartenance, amour, estime) et d'accomplissement personnel (Maslow, 1943). Nous l'avons mentionné, le très faible revenu des personnes assistées est préjudiciable à la satisfaction de leurs besoins de base, et celles-ci doivent faire appel à d'autres organisations ou encore à leur réseau social afin d'y voir. Il apparaît parfaitement raisonnable qu'une personne puisse préférer consacrer son temps et son énergie à mobiliser les ressources lui permettant de combler ses besoins de base immédiatement, plutôt que de se consacrer à lutter pour des gains incertains ne pouvant être envisagés qu'à moyen-long terme. C'est d'autant plus vrai dans le cas où cette personne n'a de toute manière pas besoin de se mobiliser pour bénéficier des fruits de la lutte des autres.

Cette remarque nous amène à la deuxième contribution que nous reconnaissons à la théorie du choix rationnel, à savoir le problème du passager clandestin. Ce dernier illustre que l'engagement des personnes assistées militantes n'est pas seulement fondé dans l'espoir d'obtenir des gains de la part du gouvernement. Bien que cet espoir anime sans doute la majorité des personnes militantes, le problème du passager clandestin laisse entendre que la militance offre en plus quelque chose d'exclusif aux personnes qui y prennent part. Il est entre autres possible que la militance, pour elle-même, engendre des bénéfices supplémentaires aux personnes assistées qui s'y adonnent (Pizzorno, 1991).

La troisième contribution que nous désirons souligner porte sur la notion de coût d'engagement (qu'il soit réel ou qu'il s'agisse d'un risque perçu par l'individu). Par celle-ci, la théorie du choix rationnel remet en cause l'idée selon laquelle les personnes assistées auraient « tout à gagner » à se mobiliser. Hormis le temps et l'énergie, les personnes assistées qui souhaitent s'engager craignent souvent des représailles de la part de fonctionnaires du programme d'aide financière de dernier recours pour avoir revendiqué de meilleures conditions ou avoir exprimé des critiques à l'égard du programme (Soss, 1999). Certaines personnes assistées peuvent également être réticentes à s'engager dans la militance par désir de dissimuler leur condition d'assistance sociale, laquelle est souvent stigmatisante pour les personnes qui en sont bénéficiaires (Coser, 1965; De Gaulejac, 1989; Messu, 2008). Plus encore, s'engager au sein d'une ODCD implique, pour la personne assistée, de reconnaître et de confronter sa propre condition d'assistance. En effet, certaines personnes assistées ne souhaitent pas être associées à l'image négative qu'elles se font des « vrais assistés », et peinent grandement à interagir avec les « professionnels du social », car cela les renvoie à leur sentiment d'échec social (Paugam, 1991). Cette situation crée inconfort ou détresse et peut être un fort prix à payer pour s'engager au sein de luttes militantes.

Les limites de la théorie du choix rationnel apparaissent aussi clairement que ses contributions. L'action collective, comme la vie en général, est plus complexe que la manière dont elle est représentée ici, et certaines des prémisses de base de la théorie du choix rationnel peuvent être remises en question. D'abord, l'idée selon laquelle chaque acteur est parfaitement rationnel, et dispose en tout temps des informations nécessaires afin de faire un choix éclairé, est hautement contestable. Obtenir une information de qualité requiert un investissement de temps, d'énergie, de motivation et de ressources considérables, ce que les personnes assistées ont généralement en moindre quantité (Cohen et Dawson, 1993; Rosenstone et Hansen, 1993; Verba, Schlozman et Brady, 1995). Certaines informations rencontrées peuvent être erronées, trompeuses ou incertaines, ce qui nuit également à la rationalité des décisions prises (Ogu, 2013). Certains choix peuvent également prendre appui sur des habitudes plutôt que sur des informations ou encore être influencés par des normes externes qui ont été intériorisées par l'acteur (*Ibid.*). La rationalité des décisions peut aussi être remise en cause par le commun recours aux heuristiques de jugement. Celles-ci peuvent être définies comme des procédés cognitifs visant à faciliter la prise de décision en cas de contraintes de temps ou d'information, ou lorsque la situation est particulièrement complexe (Gigerenzer et Brighton, 2009). Ces procédés, bien que souvent efficaces, sont faillibles et reposent parfois sur des informations erronées ou engendrent des biais (Tversky et Kahneman, 1974). En somme, il existe une multitude de situations dans lesquelles un individu pose un choix d'une manière qui n'est pas pleinement rationnelle. La théorie du choix rationnel conçoit peut-être la rationalité d'une manière trop étroite et rigide pour réellement aspirer à être une « théorie générale » pouvant s'appliquer à une multitude de champs d'action (Boudon, 1998).

La prémisse selon laquelle l'acteur cherche impérativement à maximiser son intérêt prête également le flanc à la critique. Il ne suffit que de s'attarder un instant à cette prémisse afin que les contre-exemples viennent en tête. Le phénomène des personnes

pauvres votant contre leurs intérêts économiques l'illustre bien. C'est qu'en plus de l'intérêt personnel, le comportement électoral est influencé par des facteurs tels la partisanerie (Bartels, 2000), la satisfaction à l'égard de la manière dont un parti a géré des enjeux dans le passé (Schofield et Reeves, 2015) ainsi que les états affectifs des électeurs (Marcus, Neuman et MacKuen, 2000). À l'instar de ce cas de figure, plusieurs facteurs sont à l'œuvre dans l'engagement associatif et le militantisme; l'intérêt personnel en est un parmi d'autres. Plusieurs études ont, par exemple, porté sur la dimension émotionnelle de l'engagement (Jasper, 1997; Goodwin, Jasper et Polletta, 2001). En somme, la théorie du choix rationnel, par son accent mis sur l'intérêt individuel, occulte complètement ces autres facteurs, ce qui limite son utilité par rapport à notre objet d'étude. Nous aurons l'occasion d'explicitier ces facteurs en poursuivant notre analyse.

La théorie du choix rationnel s'avère particulièrement pertinente, pour notre objet d'étude, lorsqu'il faut rendre compte des raisons pour lesquelles les personnes assistées entrent en contact avec les ODCD. Elle met en exergue les contraintes des personnes assistées ainsi que les coûts de leur engagement, ce qui contribue à remettre en question l'argument « moral » de l'apathie ou de la paresse pour justifier le refus de l'engagement des personnes assistées. Cependant, la théorie du choix rationnel est insuffisante pour éclairer la complexité de l'engagement associatif et du militantisme. Elle nous en dit également peu sur les motivations des personnes engagées dans la militance, sinon qu'elles n'y sont pas uniquement investies en vue d'obtenir des concessions de la part du gouvernement. Elle rend compte de l'improbabilité de cet engagement, sans toutefois expliquer pourquoi certaines personnes s'impliquent plutôt que d'autres.

2.1.1 Un mot sur l'idée de rationalité limitée

Nous souhaitons brièvement évoquer l'idée de rationalité limitée, non pas pour l'analyser en profondeur, mais plutôt par souci de rigueur. Nous jugeons qu'il est nécessaire d'en faire mention, puisque cette idée répond en partie à certaines des critiques formulées précédemment. Il convient donc de nous attarder sur ce qui différencie l'idée de rationalité limitée de la théorie du choix rationnel et comment ces deux cadres peuvent être complémentaires.

Un point central de leur différence est, comme l'indiquent leurs noms respectifs, relatif au concept de rationalité. La théorie du choix rationnel conçoit l'acteur comme parfaitement rationnel, ayant toute l'information en main (celle-ci est pleinement accessible) et disposant du temps et des ressources nécessaires afin d'en arriver à un choix. Il est plutôt postulé ici que les personnes sont rationnellement limitées (leur intention est d'être rationnelles, mais elles n'y parviennent pas toujours). Selon Simon (1957), cela est dû au fait que les personnes sont limitées dans leurs aptitudes à formuler et à résoudre des problèmes complexes, et à traiter l'information reçue. L'idée de rationalité reconnaît également qu'il y a un coût à rechercher et traiter l'information en amont de la pose d'un choix éclairé (*Ibid.*). Un second point de divergence est la finalité du choix. Alors que dans la théorie du choix rationnel l'individu cherche le choix optimal en vue de maximiser son intérêt (ou son utilité), l'idée de rationalité limitée postule que l'individu est simplement à la recherche d'un choix satisfaisant. Celui-ci, lorsque les conditions favorables au choix rationnel ne sont pas réunies, est généralement fondé sur des heuristiques de jugement, telles que nous les avons abordées précédemment (Kahneman, 2003; Simon, 1957).

Ainsi, l'idée de rationalité limitée amène davantage de flexibilité à la théorie du choix rationnel. S'y trouve une réponse à notre critique selon laquelle il existe une multitude d'exemples dans lesquels les individus ne prennent pas des décisions dites

« rationnelles ». Il est reconnu que ces situations existent, et que des heuristiques de jugement sont à l'œuvre lorsqu'elles surviennent. Cela rend la théorie du choix rationnel plus facilement opérationnalisable dans le cadre de l'action collective des personnes assistées, lesquelles composent avec des ressources généralement moins abondantes et des contraintes plus importantes en matière de temps et de compétences politiques (Rosenstone et Hansen, 1993; Verba, Schlozman et Brady, 1995). L'idée de rationalité limitée ne répond cependant pas à notre critique selon laquelle il existe d'autres facteurs que l'intérêt personnel dans l'engagement associatif et la militance des personnes assistées.

2.2 La théorie des cadres

La théorie ou l'analyse des cadres est déployée au sein de plusieurs disciplines des sciences sociales, et en particulier en sociologie et dans le champ des communications (notamment l'étude des médias et l'analyse de discours). La genèse de ce modèle est généralement attribuée au sociologue Erving Goffman, dans son œuvre *Les cadres de l'expérience* (1974/1991). Il est possible de comprendre ces cadres comme « des principes à partir desquels les individus ordinaires comprennent et donnent du sens aux différentes situations qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne » (Mathieu, 2004, p. 63). Ces cadres sont entre autres composés d'idéologies, de valeurs, de symboles, de significations et d'intérêts, et servent pour l'individu de points de référence dans l'interprétation de ses expériences. En outre, ils en teintent inévitablement l'appréciation et guident l'action de celui-ci. La théorie des cadres s'intéresse en particulier aux manipulations de cadres et à leurs effets sur l'action d'un point de vue microsociologique (*Ibid.*). Elle définit les individus comme « des agents signifiants activement engagés dans des activités de production et de reconduction du sens auprès des autres membres, des adversaires, ainsi que de leurs auditoires ou des observateurs » (Benford et Snow, 2000/2012, p. 223).

D'inspiration interactionniste et constructiviste, le modèle de Goffman n'avait initialement pas pour objet l'étude des mouvements sociaux, mais plutôt l'examen de la vie ordinaire. Il a fallu attendre Gamson *et al.* (1982) pour voir l'analyse des cadres appliquée à l'étude de la mobilisation politique. Certains éléments forts de cette étude sont à retenir. En premier lieu, le concept de recadrage (*reframing*), au centre de la mobilisation des acteurs de l'étude. Il est possible, pour un groupe d'individus interpellés par une situation donnée, de développer un cadre commun d'interprétation vis-à-vis de celle-ci, et que ce cadre collectif diffère significativement des cadres individuels d'origine. L'adoption de cette nouvelle manière de considérer la situation est le fruit de la mise en commun ou de la confrontation des cadres individuels et des informations disponibles. Ce recadrage, qui s'opère souvent par coconstruction, peut ainsi favoriser ou décourager la mobilisation du groupe. En deuxième lieu, l'étude insiste sur l'importance de la micromobilisation, laquelle désigne « ces rencontres directes, ces situations de face-à-face au cours desquelles des individus entreprennent d'en convaincre d'autres, représentant autant de partenaires potentiels, de rallier la protestation collective qu'ils tentent de mettre sur pied » (Mathieu, 2004, p. 66). En troisième lieu, l'étude pointe vers plusieurs variables ayant une incidence sur la mobilisation au sein d'un mouvement social. Sont mis en exergue la présence d'individus ayant une expérience, des compétences ou des dispositions contestataires, ainsi que le climat interne et le degré de cohésion du groupe (Gamson *et al.*, 1982).

Dans le cas des personnes assistées, cela signifie qu'elles seraient plus sujettes à s'engager sur le chemin de la militance si elles rencontrent des personnes expérimentées et perçues comme crédibles. Dans le cadre d'ODCD, ce rôle est généralement tenu par les salariés ainsi que par les militants de longue date. Plus spécifiquement, la micromobilisation serait en grande partie composée, pour le cas qui nous intéresse, des interactions entre ces individus et les personnes assistées ayant recours aux services individuels. La mise en commun ou confrontation des cadres

individuels se ferait entre autres lors d'activités de groupe, comme les cafés-rencontres, auxquelles les personnes assistées auraient été conviées par le personnel salarié. En ce qui concerne l'importance du climat interne et de la cohésion de groupe, le « climat chaleureux [favorisant] des relations amicales, un milieu de vie, voire un "cocon" protecteur et agréable » est effectivement jugé fondamental chez plusieurs auteurs (Panet-Raymond *et al.*, 2002, p. 110; voir aussi Lorrain, 2017; Rouffignat *et al.*, 2001). Il va sans dire qu'une personne assistée serait plus encline à s'engager et à militer au sein d'une organisation dans laquelle elle trouve du plaisir et de la complicité.

Les études mobilisant la théorie des cadres dans l'étude de l'engagement et du militantisme se sont évidemment succédé après celle de Gamson et ses collègues (1982). La plus significative, pour notre objet d'étude, est celle de Snow et de ses collègues (1986). Celle-ci s'est avant tout attardée au processus de recrutement de militants au sein « d'organisations en mouvements sociaux » (*social movement organisations* ou SMO). À l'instar de l'étude précédemment abordée, l'étude de Snow *et al.* (1986) accorde une place centrale à la notion de micromobilisation. Dans ce contexte, cette dernière permet « l'alignement des cadres », où deux parties en viennent à accorder un sens similaire à une même situation. Leurs valeurs, intérêts et croyances s'alignent de manière complémentaire ou congruente, ce qui favorise l'engagement de la personne à recruter envers la cause défendue par la personne recruteuse (*Ibid.*). Il est à noter que dans le cadre de cette théorie, l'alignement des cadres est présenté comme une condition nécessaire à la mobilisation.

Quatre types d'alignements de cadres sont discutés dans cette étude. Nous les abordons brièvement ici (pour une synthèse plus étoffée, voir Mathieu, 2004, p. 66-70). Le premier, la « connexion des cadres » (*frame bridging*), renvoie au cas où l'organisation cherche à trouver des personnes partageant son cadre, mais ne connaissant pas l'organisation comme telle. La stratégie habituellement déployée consiste à se faire

connaître par une pluralité de moyens. Le deuxième, « l'amplification de cadre » (*frame amplification*), fait référence au démarchage, par l'organisation, auprès de personnes qui partagent un certain nombre de valeurs ou de croyances avec elle, mais qui ne sont toutefois pas engagées dans l'action. Il s'agit alors de travailler auprès de ces personnes de manière à ce qu'elles fassent plus étroitement le lien entre leurs besoins et les revendications de l'organisation. Le troisième, « l'élargissement de cadre » (*frame extension*), est mobilisé lorsque l'organisation tente de recruter des personnes qui ne partagent pas ses valeurs ou ses objectifs. Les acteurs de l'organisation élargissent alors leur discours afin d'englober des éléments (à titre d'incitations sélectives) qui n'étaient *a priori* pas inclus. Les occasions de socialiser avec des personnes au parcours similaire ou encore la possibilité de recevoir un accompagnement personnalisé en sont des exemples. Le dernier type d'alignement est « la transformation de cadre » (*frame transformation*). Dans ce cas, il s'agit d'une véritable entreprise de conversion du cadre de référence de la personne à recruter vers celui de l'organisation. Il est à noter que ces cadres ne forment pas une trajectoire linéaire par laquelle la personne à recruter doit passer afin de s'engager. En outre, il est théoriquement possible qu'une personne s'engage après un seul alignement de cadres.

La théorie des cadres, telle que conçue par Snow et Benford, a été peaufinée une première fois en 1988 avec l'ajout de la notion de résonance (*frame resonance*), sans laquelle il serait impossible de susciter l'engagement effectif. Pour qu'un cadre « résonne » au chapitre des croyances et des valeurs de la personne que l'organisation tente de recruter, il doit paraître crédible et pertinent sur trois plans. Il s'agit du diagnostic porté sur la situation jugée problématique (*diagnostic framing*), de la proposition des solutions (*prognostic framing*) et de la motivation à l'action (*motivational framing*). Ces cadres doivent paraître cohérents et être conformes au système de valeurs du groupe et, plus largement, de la société dans laquelle ils sont mobilisés (Snow et Benford, 1988).

Certains de ces alignements peuvent être illustrés en ayant recours au cas des personnes assistées au sein d'ODCD. Nous en présentons trois exemples. Dans un premier temps, une personne assistée devra bien entendu avoir conscience de l'existence de ces organisations afin d'y militer (connexion des cadres). Dans le cas où elle partage d'emblée le cadre d'une telle organisation, elle serait susceptible de s'y engager durablement. Ce scénario apparaît cependant simpliste; il semble vraisemblable que d'autres types d'alignements doivent s'ajouter à celui-ci.

Dans un deuxième temps, il peut survenir qu'une personne assistée ait intériorisé l'idée selon laquelle la responsabilité de sa situation lui est exclusivement attribuable (Rogers-Dillon, 1995). Cette lecture pernicieuse de la situation est préjudiciable à la mobilisation politique, même si cette personne peut partager les valeurs de justice sociale et d'équité de ces organisations. Dans un tel cas, les personnes salariées et les militants d'influence de ces organisations peuvent amener cette personne à situer ses enjeux dans un contexte socio-politico-économique plus large (Panet-Raymond *et al.*, 2002). Ainsi, la personne assistée, jusqu'alors ambivalente à s'engager, peut changer l'angle par lequel elle juge sa situation. Elle peut conférer davantage de validité à ses besoins, et percevoir ses revendications (et celles de ces organisations en général) comme socialement adéquates et crédibles. Ce faisant, cette personne assistée serait plus prompte à s'engager dans la militance (amplification de cadre).

Dans un troisième temps, certaines personnes assistées ne partagent pas, en tout ou en partie, les valeurs des OCD. C'est entre autres le cas de certaines personnes assistées tenant le travail rémunéré comme source légitime de reconnaissance sociale, en opposition nette au statut de personne assistée, qu'elles rejettent (René *et al.*, 1999). L'assistance sociale est particulièrement mal vécue chez les hommes adhérant à des normes plus traditionnelles de la masculinité, pour qui le travail a une fonction identitaire particulièrement forte (Desgagnés, 2016). Dans un tel cas, le recrutement de

ces personnes assistées pourrait être facilité en mobilisant l'élargissement de cadre : les personnes salariées pourraient par exemple insister sur l'opportunité, pour ces hommes, de se rendre utile pour autrui. Cela serait opportun, puisqu'il est documenté que le fait de ne plus pouvoir performer le rôle de pourvoyeur, pour ces hommes, « engendre un grand sentiment d'inutilité et de dévalorisation » (Dupéré, 2011, p. 141). Ainsi, en utilisant comme incitation sélective l'occasion de se rendre utile, les organisations en défense collective de droits agissent de manière à recruter des personnes assistées qui, d'emblée, ne partageaient pas forcément leurs valeurs ou y étaient indifférentes.

Selon la théorie des cadres, les personnes assistées se désengageraient de la militance lorsqu'elles ne sont plus alignées avec le cadre de l'ODCD où elles sont impliquées. Cela peut se produire de plusieurs façons. D'abord, les personnes peuvent changer d'opinion ou de mentalité au gré de leurs expériences. S'il est vrai qu'une personne peut changer pour adopter le cadre d'une organisation ou s'aligner sur celui-ci, il est également vrai qu'elles peuvent, par un processus similaire, s'en éloigner. Il est également possible qu'une personne assistée adhère au cadre d'une organisation, pour ensuite s'apercevoir que son discours revendicatif reste « à l'état de slogan », n'étant que rarement mis en application (René et Panet-Raymond, 1984). Ensuite, les organisations, à l'instar des personnes, changent aussi. Les orientations votées lors d'assemblées ou encore les positionnements adoptés par l'organisation ne font pas toujours l'unanimité, et peuvent aliéner une partie de la base militante de celle-ci. Les changements d'orientation ou de positionnement peuvent contribuer au sentiment, chez la personne militante, que l'organisation « ne répond plus à la "bonne définition" [...] de ce qu'elle doit être ou faire » (Fillieule, 2005, p. 30). Par conséquent, dans le cadre d'une ODCD, cette situation pourrait causer un désalignement chez plusieurs de ses membres et provoquer leur désengagement. Bien d'autres facteurs ont une influence déterminante sur la philosophie d'intervention et l'organisation du travail de ces lieux, comme leur tendance à se professionnaliser. Celle-ci entraîne une individualisation de

l'intervention (Breault, 2017; René, 2009), et peut avoir pour effet de rendre l'organisation préoccupée davantage par sa gestion interne et le maintien de son statut que par la défense des intérêts de ses membres (Lorrain, 2017; Salamon, 2002). L'arrivée de nouvelles technologies et de nouvelles générations viennent également, sans l'ombre d'un doute, modifier les manières de concevoir et d'exercer le militantisme au sein de ces organisations (Fillieule et Broqua, 2005; Milkman, 2017; Thackeray et Hunter, 2010).

Snow et Benford ont étoffé une seconde fois la théorie en 1992, en y intégrant la notion de cadre dominant (*master frame*), à la suite de la contribution de Tarrow (1989) sur les cycles de contestations. Ces cycles sont qualifiés comme des « phases de conflits élevés à travers le système social », lesquelles sont caractérisées « par des interactions intensifiées entre des *challengers* et les autorités, pouvant conduire à des réformes, un épisode de répression et parfois une révolution » (Tarrow, 1994, p. 153, traduction libre). Dans ce contexte, le cadre dominant est celui qui est employé « par l'ensemble des mouvements constitutifs d'un même cycle » (Mathieu, 2004, p. 68). Cela évoque, pour le cas québécois, la mobilisation du Collectif pour un Québec sans pauvreté dans le cadre de l'adoption du projet de loi 112 (à cet effet, lire : Dufour, 2004). En réaction au projet de « déficit zéro » du gouvernement de l'époque, les acteurs du Collectif (composé de personnes pauvres, organismes communautaires, syndicats, organisations féministes, organisations religieuses, mouvement étudiant, etc.) avaient fait front commun afin de faire entendre les revendications des populations qu'ils desservent et représentent. Malgré les tensions internes, ces acteurs sont parvenus à s'entendre sur une proposition de « pauvreté zéro », et ont adopté un cadre large afin de favoriser la mobilisation du plus grand nombre : celui de la lutte à la pauvreté. Leurs efforts soutenus auront grandement contribué à faire de la pauvreté « un enjeu collectif contre lequel la société devait se battre en adoptant des outils législatifs spécifiques, et non

des mesures sectorielles visant des individus confrontés à des problèmes personnels » (Dufour, 2004, p. 182).

La théorie des cadres est, à plusieurs égards, pertinente à l'étude de l'engagement politique et de la militance chez les personnes assistées. Son plus grand apport est sans contredit l'importance qu'elle accorde aux interactions entre les personnes ou les groupes. Elle éclaire particulièrement bien le travail du personnel salarié des ODCD, ainsi que l'influence de leurs militants de longue date, sur le recrutement de nouveaux militants. Elle contribue à éclairer, à l'aide des concepts de micromobilisation et d'alignement des cadres, le « lien entre mécontentement individuel et engagement dans une action collective » (Mathieu, 2004, p. 69). Ainsi, elle peut être adéquate pour traiter du passage de la consommation de services vers la participation active au sein de l'organisation. Elle ne reconnaît ni le mécontentement individuel ni l'intérêt personnel comme étant des variables pouvant à elles seules provoquer la mobilisation.

Ensuite, la théorie des cadres souligne l'importance, pour la personne assistée, de trouver « un écho [de sa perception de sa situation] dans un collectif incarnant un degré supérieur de généralité, et à ce titre apte à lui conférer crédibilité et légitimité » (*Ibid.*). Il s'agit d'un atout significatif dans le cas des personnes assistées, puisqu'elles tendent à être cadrées comme personnes « non méritantes » des aides qu'elles reçoivent par les médias (Chong et Druckman, 2007; Katz, 1990; Kensicki, 2004). Ce cadre tend à influencer négativement l'opinion populaire à l'égard des personnes assistées (Clawson et Trice, 2000; Noreau *et al.*, 2015). Les politiques d'assistance tendent également à « construire » les bénéficiaires comme des personnes nécessiteuses, passives, désintéressées et responsables de leur situation (Schneider et Ingram, 1993). Ce faisant, les personnes assistées « font l'expérience de l'infériorité de leur statut et [...] se savent désignées comme des "pauvres", des "cas sociaux" ou des "inadaptés" de la société moderne » (Paugam, 1991, p. 99). L'opportunité, pour les personnes assistées, de

partager une version des faits selon laquelle elles ne sont pas seules responsables de leur situation et où il est affirmé qu'elles sont également victimes de circonstances hors de leur contrôle représente donc un levier de mobilisation et d'engagement majeur.

Enfin, en mobilisant le cadre de référence des personnes, cette théorie peut rendre compte des raisons pour lesquelles certaines personnes assistées sont plus enclines à militer. Plus spécifiquement, c'est son insistance sur le sens accordé par les personnes assistées à leur situation qui contribue à expliciter pourquoi certaines personnes s'engagent plutôt que d'autres, bien que leurs enjeux et parcours puissent être similaires.

La théorie des cadres présente cependant certaines limites (Benford, 1997). De manière générale, bien que cette théorie ait été employée à de nombreuses reprises pour des études de cas, elle démontre difficilement comment, empiriquement, les cadres d'action collective influencent la mobilisation (*Ibid.*). La littérature présente un manque au chapitre des cas négatifs où les cadres n'ont pas mené à la mobilisation. Cela serait attribuable au fait que les chercheurs de cette école de pensée tendent, dans leurs études, à utiliser comme point de départ la mobilisation réussie, pour ensuite s'intéresser aux cadrages proposés et, finalement, aux acteurs. Cela signifie que « les études [de la théorie des cadres] sur l'encadrement des mouvements sont souvent en proie à des revendications circulaires dans lesquelles des relations causales invérifiables sont impliquées » (*Ibid.*, p. 412, traduction libre). La théorie des cadres a également été critiquée sur le plan méthodologique. À cet effet, Gamson (1975) affirmait qu'il y a « des implications abondantes pour ce qu'on doit observer, mais les implications méthodologiques ne sont que suggérées et non développées à ce point » (p. 607, traduction libre). Depuis cette affirmation, certaines tentatives de développer une méthodologie ont émergé (voir entre autres Johnston, 1995), mais il reste encore du chemin à parcourir afin d'en perfectionner une permettant de « mener des analyses

du cadre des mouvements sociaux à travers et entre les niveaux micro, méso et macro » (Benford, 1997, p. 413, traduction libre). Finalement, il est reproché au concept de cadre d'être trop ambigu ou polysémique. C'est du moins l'explication qu'offre Benford (1997) pour justifier, en ce qui concerne plusieurs études s'inspirant de ses travaux en compagnie de Snow, les différentes interprétations du concept de cadre dominant, lesquelles se sont parfois éloignées substantiellement du sens originalement attribué à ce concept.

La théorie des cadres présente également des limites spécifiques en ce qui concerne le cas à l'étude ici. Contrairement à la théorie du choix rationnel, elle ne présente pas d'arguments réellement convaincants sur les motivations des personnes assistées à entrer en contact avec les organisations en défense collective des droits en premier lieu. La présence initiale des personnes assistées dans ces organisations n'est probablement pas attribuable à un processus d'interactions débouchant sur la création et la négociation de significations et, ultimement, d'un alignement des cadres. Plusieurs facteurs précédemment explicités viennent justifier cette affirmation. D'abord, les personnes assistées sont généralement surmobilisées sur le plan individuel afin d'assurer leurs besoins de base, et manquent ainsi souvent de temps et d'énergie pour d'autres projets (René, Soulières et Jolicoeur, 2004). Ensuite, leur réseau social est souvent restreint, limité à la famille proche, ce qui réduit les opportunités d'interactions au quotidien (René *et al.*, 1999). Finalement, puisque les programmes d'assistance tendent à être stigmatisants pour leurs bénéficiaires (Coser, 1965; De Gaulejac, 1989; Messu, 2008), ces derniers seraient réfractaires à l'idée de discuter de leurs enjeux et préoccupations dans l'arène publique (Fraser, 2005). Ces épisodes d'autocensure réduisent comme peau de chagrin les opportunités d'alignement des cadres pouvant mener les personnes assistées vers les ODCD pour la première fois.

Une autre limite de la théorie des cadres est qu'elle tend, en insistant particulièrement sur les interactions au sein des organisations, à présenter ces dernières comme plus actives dans le processus de micromobilisation que les personnes assistées comme telles. En outre, cette théorie présente parfois les personnes à recruter comme carrément manipulables (Mathieu, 2004). Cela va de toute évidence à l'encontre de la position d'*empowerment* (autonomisation) prônée par une majorité d'organisations communautaires, pour laquelle on vise à outiller et à rendre plus autonomes des personnes souvent démunies. Il est évidemment entendu que la réalité est autrement plus complexe, et que la micromobilisation n'est pas que subie par les personnes assistées, mais qu'il s'agit d'une interaction mutuelle et réciproque.

Enfin, le caractère dit « nécessaire » de l'alignement des cadres pose problème. Bien que l'alignement des cadres pourrait être suffisant à la mobilisation des personnes assistées, nous pouvons songer à plusieurs scénarios dans lesquels les personnes se mobilisent politiquement, mais sans nécessairement partager la même lecture ou vision de la situation pour laquelle il y a mobilisation. Une manifestation peut être jointe par intérêt personnel, par idéologie, pour l'occasion de socialiser avec ses pairs ou encore de manière spontanée, sous le coup de l'émotion. Pour reprendre l'exemple du comportement électoral, une personne peut très bien voter pour un parti politique sans pour autant connaître son programme électoral ou les valeurs qui y sont prônées (Mathieu, 2004). Nous reconnaissons cependant qu'il existe une différence entre la participation à un événement ponctuel et la militance comme telle. Il reste probable qu'un alignement des cadres soit nécessaire pour un type de militance soutenue et durable.

2.3 La théorie de la reproduction sociale

La théorie de la reproduction sociale nous provient de la sociologie. Il s'agit d'une théorie inspirée des travaux de Karl Marx (1867/2011) sur le rôle du capital économique dans la reproduction du système économique. Certains auteurs considèrent par ailleurs la théorie de la reproduction sociale comme une forme de prolongation ou d'approfondissement de la théorie marxiste (Brubaker, 1985; Swartz, 1997), bien que cette vision soit contestée (Desan, 2013).

La conceptualisation de la théorie de la reproduction sociale est généralement attribuée au sociologue français Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1979; Bourdieu, 1986; Bourdieu et Passeron, 1970). Cette théorie s'intéresse principalement au maintien et au renforcement des relations sociales existantes. Elle justifie ce phénomène par la présence (ou l'absence, selon le cas) de ressources précédant la naissance de l'individu. Ces ressources peuvent être matérielles ou immatérielles. Celles-ci sont en grande partie le fruit de la position sociale des parents, dont les enfants héritent. Ces ressources peuvent par exemple inclure des capacités financières ou culturelles, ou encore un accès privilégié à certains réseaux ou opportunités. Ces ressources tendent à être transmises, reproduites ou à s'accumuler de génération en génération, et sont traitées par cette théorie comme des exemples de capitaux, lesquels sont attribués plutôt qu'acquis. Plus encore, ces capitaux seraient attribués de manière inégale, ce qui aurait pour effet de renforcer les inégalités et de rendre plus durables les rapports de domination entre les classes sociales. Ces rapports s'appuient également sur une violence symbolique, par lequel Bourdieu entend une

forme particulière de contrainte qui ne peut s'exercer qu'avec la complicité active — ce qui ne veut pas dire consciente et volontaire — de ceux qui la subissent et qui ne sont déterminés que dans la mesure où ils se privent de la possibilité d'une liberté fondée sur la prise de conscience (Bourdieu, 1989, p. 12).

Il s'agit d'une violence pernicieuse, puisqu'elle s'exprime à travers différentes structures et normes sociales, et qu'elle est ensuite intériorisée par les individus. L'éducation, et l'institution de l'école en particulier, serait une forme de violence symbolique, puisqu'elle normalise et fait apparaître comme légitimes les différents rapports de domination des classes dominées par la classe dominante (Bourdieu et Passeron, 1970). Il devient ainsi difficile de remettre en cause ces rapports, ce qui contribue à la durabilité de ceux-ci.

Bourdieu identifie trois catégories de classes sociales : la classe dominante, la classe moyenne ainsi que la classe populaire. Chacune de ces classes insiste sur un certain savoir-être, sur une disposition d'esprit forgée et renforcée par la socialisation, guidant l'individu dans ses interactions auprès de personnes associées (ou « classées ») à d'autres milieux ou à une autre position sociale que la sienne. Pour décrire et comprendre ces interactions, Bourdieu forge le concept d'habitus. Au centre de la sociologie bourdieusienne, ce concept est défini comme des « systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes » (Bourdieu, 1980, p. 88). Il s'agit en somme d'une « construction médiatrice » pouvant rendre compte de la manière dont sont intériorisées, chez l'individu, les « structures sociosymboliques de la société » et de comment les dispositions intellectuelles, capacités et manières de penser propres à ces structures guident cet individu dans ses « réponses créatives aux contraintes et sollicitations de son milieu » (Wacquant, 2016, p. 65, traduction libre). Dans ce cadre, l'individu est socialement classé « par l'orientation de ses pratiques, qui manifestent les caractéristiques de son habitus, et par là même, de son statut social, mais il n'est pas à proprement parler l'acteur de cette manifestation » (Coulangeon, 2004, p. 61). Malgré une certaine tendance à l'inertie, l'habitus est en constante évolution (Pudal, 2005). Il peut par exemple se modifier par le changement de la position sociale de l'individu ou encore au gré des interactions sociales (Gorder, 1980; King, 2005).

Bourdieu conçoit, dans le cadre de la théorie de la reproduction sociale, quatre formes de capitaux : économique, culturel, social et symbolique. L'interaction entre celles-ci constituerait la position sociale de l'individu (Bourdieu, 1986). Il convient de passer brièvement en revue ces formes, puisque la possession des ressources y étant associées est corrélée positivement avec la probabilité de mobilisation politique des individus.

Dans un premier temps, le capital économique renvoie principalement aux ressources financières de l'individu. Il est entendu par cela le revenu et le patrimoine (monétaire et matériel). Il va sans dire qu'une personne née au sein d'une famille financièrement aisée profitera probablement de privilèges favorisant ses propres chances de succès financier. Ses besoins de base seront assurément comblés, lui laissant le loisir de se concentrer sur l'avancement de ses projets et à la poursuite d'opportunités professionnelles ou sociales. En outre, le capital économique facilite l'accès au capital culturel ainsi qu'au capital social. À titre d'exemple, cette personne pourrait, en âge scolaire, bénéficier d'un tuteur privé, fréquenter les meilleures écoles (généralement privées et dispendieuses) et n'aurait probablement pas besoin d'occuper un emploi afin de payer ses études. Le capital économique engendre également de meilleures dispositions pour créer et maintenir un puissant réseau social. L'argent et le statut financier permettent par exemple l'entrée à certains clubs privés, fréquentés par des personnes influentes. L'argent permet également l'acquisition de certains biens de luxe (vêtements griffés, voitures de luxe, etc.) attestant de la classe sociale d'une personne, ce qui peut susciter l'intérêt d'autres personnes de la même classe.

À l'inverse, une personne provenant d'un milieu défavorisé devra surmonter beaucoup d'obstacles afin d'améliorer sa position sociale. Les exemples de conséquences du faible revenu sur les autres types de capitaux viennent aisément en tête. Un enfant ne pouvant pas déjeuner le matin, faute de moyens financiers dans sa famille, aura assurément moins de chances de réussir à l'école (Mahoney *et al.*, 2005; Murphy *et al.*,

1998; Wesnes *et al.*, 2003). Un écolier provenant d'un milieu socioéconomique défavorisé (un concept qui va au-delà des considérations purement économiques, cependant) aura davantage de risques d'être victime d'intimidation ou encore d'être un « intimidé-intimideur » (Tippet et Wolke, 2014). Les conséquences négatives de l'intimidation sur la réussite scolaire et, plus globalement, sur le développement psychosocial de la personne intimidée sont nombreuses (Copeland *et al.*, 2013; Wolke *et al.*, 2013). Plusieurs liens peuvent également être tissés entre un faible capital économique et le capital social. À titre d'exemple, un faible revenu implique qu'une personne devra consacrer une plus grande part de son temps à se mobiliser afin de combler ses besoins de base, lui laissant peu de temps à consacrer aux activités sociales et au réseautage. De plus, les personnes précarisées sur le plan financier ont souvent honte de leur situation. Ce sentiment amène ces personnes à s'isoler plutôt qu'à développer un réseau social (De Gaulejac, 1989).

Dans un deuxième temps, le capital culturel fait référence à l'éducation dans sa définition la plus large et inclusive. Cela comprend entre autres la possession de diplômes, de compétences et de culture générale, les capacités langagières et la connaissance des normes culturelles et sociales de l'environnement dans lequel l'individu évolue. Certaines de ces ressources peuvent être formellement acquises à l'école ou au sein d'une autre institution, d'autres par un processus de socialisation se déroulant au sein de la cellule familiale dès la petite enfance (Bourdieu et Passeron, 1970). Cette socialisation, et les apprentissages qu'elle implique, contribue à l'habitus de l'individu. Plus encore, Bourdieu (1979) affirme que les individus ayant le plus de capital culturel sont souvent ceux qui déterminent pour l'ensemble des personnes ce qui constitue le « bon goût ». Bourdieu accorde dans ses travaux une place prépondérante au rôle de l'école dans le maintien des rapports inégalitaires entre classes sociales, tel que nous l'avons mentionné précédemment. Pour notre part, nous

souhaitons plutôt porter une attention particulière aux compétences communicationnelles acquises à l'école et en milieu familial.

Le fait, pour un individu, d'être en mesure de prendre la parole au sujet de ses enjeux ou encore d'exprimer son opinion dépend en partie de ses aptitudes communicationnelles, ainsi que de l'appréciation qu'il a de celles-ci. La prise de parole au sein d'arènes discursives ouvertes à tous est souvent facilitée pour les individus plus articulés et éduqués, dont l'éloquence est l'écho d'un habitus associé par tous à une haute position sociale. Dans ces lieux discursifs se trouvent un décorum, des protocoles et des attentes (sur la manière de s'exprimer, par exemple), eux-mêmes marqueurs de l'inégalité sociale (Fraser, 2005). Plus encore, la délibération peut parfois servir de masque aux rapports de domination. Les individus membres de groupes dits « subordonnés » ne trouvent pas toujours le ton juste pour s'exprimer, et peuvent être ignorés ou réduits au silence s'ils y parviennent (Mansbridge, 2000). En d'autres termes, les rapports de pouvoir inégaux tendent à créer de « fortes pressions informelles qui marginalisent les contributions des membres des groupes subordonnés à la fois au quotidien et dans les espaces publics officiels » (Fraser, 2005, p. 122). C'est donc dire qu'un haut niveau d'éducation (scolaire, mais également par la socialisation familiale) ne fait pas que conférer à l'individu de la classe dominante la crédibilité et la légitimité qui lui sont souvent accordées par les membres des classes dominées; l'éducation lui enseigne également quoi communiquer, et comment cadrer les différents enjeux de manière à renforcer ou accroître le caractère inégalitaire des relations sociales actuelles.

Dans un troisième temps, le capital social comprend le réseau de relations de l'individu, dont on peut mesurer le degré d'utilité en taille (nombre de personnes au sein du réseau) et en importance (compétences et influence des personnes qui le composent). Le capital social réfère également à la capacité de l'individu à mobiliser son réseau. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, les opportunités de développer un tel réseau sont

plus fréquentes lorsque l'individu dispose de capitaux économiques et culturels importants. C'est également dès le bas âge que les individus apprennent, notamment en observant leurs parents interagir auprès de personnes provenant d'autres positions sociales, quelle est leur propre position et comment se présenter aux autres. Il s'agit par ailleurs, pour les individus provenant de milieux socioéconomiques défavorisés, d'une des premières expériences avec la honte, laquelle tend à être intériorisée. Plus spécifiquement,

l'enfant est confronté très jeune à l'image négative que la pauvreté engendre dans le regard des autres. Ses parents sont considérés comme des minables, des cracras, des pauv'types, des bons à rien, des miséreux, des clodos, des cul-terreux. Dans tous ces mots, il y a glissement entre situation sociale et qualité morale : pauvreté = saleté. [...] Lorsque l'image négative est socialement partagée par tous les autres, lorsque le mépris est collectif, c'est le pauvre lui-même qui justifie sa propre misère par le fait qu'il est lui-même « mauvais » et pas digne d'être traité autrement. (De Gaulejac, 1989, p. 133).

Ces expériences contribuent à l'isolement des personnes précarisées sur le plan économique et, par le fait même, à la précarité de leurs réseaux sociaux. Dans le cas d'un individu provenant de la classe dominante, ce dernier aura la chance d'apprendre comment mobiliser son réseau efficacement par l'acquisition de diverses compétences relationnelles et politiques. Ces compétences, jumelées à un sentiment d'efficacité politique élevé, se retrouveraient davantage au sein de la classe dominante, selon la théorie de la reproduction sociale.

Dans un quatrième et dernier temps, le capital symbolique renvoie à la reconnaissance sociale conférée à l'individu, laquelle peut être attestée de diverses manières (prix, distinctions, titres honorifiques, etc.). Ce capital confère une aura de prestige englobant les formes de capital précédentes lorsque leur possession, par un individu, apparaît pleinement légitime, voire méritée au regard des autres.

La théorie de la reproduction sociale a plusieurs implications pour les questions de politisation et d'engagement associatif en général. La mobilisation, par cette théorie, des différents types de capitaux illustre l'importance des diverses ressources (et de la capacité à mobiliser ces dernières) dans la politisation des individus. Certaines études affirment par exemple que les individus ayant de plus grandes ressources financières auront plus de temps à consacrer au bénévolat ou à l'engagement associatif (Sundeen, 1988). D'autres études tissent des liens entre l'action civique et le capital social (Fahmy, 2006; Son et Lin, 2008) ou encore entre le bénévolat et le capital culturel (Dean, 2016). L'idée selon laquelle ces capitaux sont hérités, et la manière dont ceux-ci contribuent à maintenir et même accentuer les inégalités sociales, peut également expliquer certaines tendances en matière de participation politique. Plus spécifiquement, cette idée illustre comment la participation politique des personnes pauvres reste faible, et comment celle des personnes des classes dominantes reste élevée au fil du temps.

La notion d'habitus est aussi d'une grande utilité dans l'étude des mouvements sociaux. Elle affirme que l'engagement associatif ainsi que la militance ne sont pas que des questions de compétences et de ressources, mais également d'attitudes et de dispositions. Certaines personnes sont plus enclines que d'autres à s'investir, puisque leur habitus les prédispose, en termes d'attitude et de savoir-être, à s'insérer facilement au sein d'activités associatives (Dean, 2016). En outre, les habitus aident les individus à distinguer les activités associatives, la légitimité des revendications des organisations, et guident leur décision d'y adhérer ou non. De manière générale, l'engagement au sein d'une organisation est généralement plus élevé chez « les individus qui sont caractérisés par un ensemble plus dominant [...] de positions et de rôles sociaux, attribués et acquis » (Smith, 1983, p. 86, traduction libre; voir aussi Edwards et White, 1980; Vaillancourt et Payette, 1986). Chez les individus membres de la classe dominante, l'engagement bénévole (en particulier dans le cas d'une fonction de

leadership) peut être motivée par des incitations culturelles de classe, lesquelles « se combinent avec des incitations à l'accomplissement personnel d'une manière qui, à la fois, sert à reproduire les prérogatives de la classe supérieure pour les rôles de leadership communautaire et à maintenir le *statu quo* au sein du conseil d'administration » (Covelli, 1985, p. 24, traduction libre). Il est également rapporté qu'une attitude favorable des parents face au bénévolat et à l'engagement communautaire favorise significativement les chances qu'un individu s'engage à son tour (Smith et Baldwin, 1974). Ces exemples d'éléments (dispositions, attitudes, etc.) découlent de l'habitus des individus et viennent influencer la probabilité de leur engagement.

La théorie de la reproduction sociale éclaire également, à sa manière, le phénomène de l'engagement politique chez les personnes assistées. Elle rend compte de l'improbabilité de cet engagement, puisque ces personnes ne disposent que d'un faible niveau de capital, et ce, toutes formes de capitaux confondues. En effet, elles ont en commun un très faible revenu en plus de ne posséder, majoritairement, qu'un bas niveau de scolarité (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2020). Nous avons également affirmé que les personnes assistées tendent à être isolées ou à n'avoir qu'un réseau social fort restreint (René *et al.*, 1999). Il serait cependant réducteur de nous en tenir à ces faits. Les personnes ne naissent pas prestataires de programmes d'assistance, et ont souvent eu des expériences professionnelles (en plus de leurs expériences de vie) avant de s'en remettre, en dernier recours, à de telles aides. Elles ne proviennent pas forcément, d'une manière systématique et assurée, d'un milieu socioéconomique défavorisé, bien que Bourdieu insiste sur le fait que les positions sociales tendent à se reproduire. Il existe plusieurs cas d'exception, lesquels pourraient, selon la théorie de la reproduction sociale, expliquer le phénomène des personnes assistées engagées dans la militance.

Certaines personnes assistées ont pu évoluer dans un milieu de travail où elles ont développé et mis à profit des compétences communicationnelles et assumé un rôle de leadership. D'autres ont pu œuvrer au sein d'un milieu syndiqué (ou pour un syndicat) ou au sein du milieu communautaire et acquérir l'expérience de la militance, ou encore avoir travaillé pour une organisation valorisant l'engagement communautaire (à cet effet, lire Hougland et Shepard, 1985). Des personnes assistées (qu'il s'agisse ou non de celles décrites ici) peuvent également s'être impliquées bénévolement en d'autres lieux, avant ou en cours d'assistance, et y avoir pris goût. De plus, approximativement 11% des personnes assistées québécoises possèdent un diplôme collégial ou universitaire (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2020). La théorie de la reproduction sociale nous suggère que l'habitus de ces personnes assistées diffère de celui de la personne assistée lambda. Cet habitus les prédisposerait, plus que les personnes assistées en moyenne, à s'engager dans le bénévolat au sein d'ODCD et, ultimement, dans la militance. Ces personnes pourraient également avoir un plus grand sentiment d'efficacité politique interne et externe, et se considérer davantage comme acteurs légitimes dans l'arène publique. Ces éléments favorisent l'engagement associatif et politique (Cook, 1984).

L'habitus influence également les dispositions et attitudes des personnes assistées en regard du « jeu politique » et de l'État. Alors que les personnes assistées, en moyenne, tendent à percevoir le jeu politique comme étant élitiste ou fixé systématiquement à leur désavantage (Schneider et Ingram, 1993), les personnes assistées ici décrites pourraient être plus enclines à le considérer plus juste ou, à tout le moins, à avoir des chances d'obtenir des gains en s'y prêtant. Comme nous l'avons vu précédemment, les possibilités de gains peuvent, dans certains cas, être de puissants motivateurs à l'action collective (Olson, 1965/1978). Les attitudes et dispositions des personnes assistées à l'égard du gouvernement sont en grande partie modelées par leurs interactions avec les fonctionnaires des différents programmes d'assistance. En effet, l'expérience de ces

interactions particulières, pour les personnes assistées, sont généralisées de manière à constituer leur vue d'ensemble de l'État, puisque cette expérience représente pour eux « la connexion la plus directe à une institution gouvernementale » (Soss, 1999, p. 368, traduction libre; voir aussi Soss, 2002; Lawless et Fox, 2001). L'expérience de ces interactions, pour la moyenne des personnes assistées, est généralement rapportée comme mauvaise (Provencher et Bourassa, 2005; Provencher, 2008). Il s'avère cependant que les fonctionnaires tendent moins à afficher une attitude de confrontation auprès de personnes assistées qu'elles jugent ouvertes à s'engager dans une démarche active de recherche d'emploi (Rosenthal et Peccei, 2006). Les personnes assistées démontrant cette ouverture auraient ainsi une expérience plus favorable de ces interactions et, ultimement, une attitude et une disposition plus favorables à l'égard de l'État. L'impression d'avoir été traitées avec respect et dignité pourrait avoir une influence positive sur le sentiment d'efficacité politique externe de ces personnes, puisque celui-ci est lié à l'appréciation, pour la personne assistée, que l'État est attentif et réactif à ses besoins et revendications (Oh et Lim, 2017).

La théorie de la reproduction sociale n'est pas exempte de limites. Sur le plan général, il lui est souvent reproché d'être déterministe, circulaire et rigide. Selon les tenants de cette critique, l'action des individus est ultimement décrite comme le seul produit de leur environnement (structures sociales), lequel façonne leurs attitudes, dispositions et ressources (Jenkins, 1982). Bourdieu a cependant investi une part significative de sa carrière intellectuelle à tenter de se distancier du déterminisme social, en particulier dans ses écrits ultérieurs (Yang, 2014). Certains auteurs ont répondu à ce type de critique en proposant des conditions et mécanismes de changement dans le cadre de la société telle qu'envisagée par la sociologie bourdieusienne (*Ibid.*). D'autres auteurs affirment quant à eux que le concept de capital économique, tel qu'énoncé par Bourdieu, est sous-développé et peu défini par rapport aux autres types de capitaux (Desan, 2013), bien que ces derniers s'appuient, à la base, sur le capital économique

(Bourdieu, 1986). Bourdieu a effectivement affirmé qu'il s'attardait peu sur la notion de capital économique, puisque l'économie n'est pas « son domaine » (Bourdieu et Wacquant, 1992). Il est aussi relevé que l'utilisation du concept de capital, pour les capitaux autres qu'économiques, « menace de réduire le culturel à une variante du capital », alors que plusieurs types d'expressions culturelles peuvent aller à l'encontre de « formes convertibles au capital économique » (Shirley, 1986, p. 110, traduction libre). Les écrits de Bourdieu ont également été critiqués sur le plan de la forme, parfois décrite comme alambiquée, et en raison de son recours à un jargon technique qui aurait contribué à la connaissance relativement tardive de sa théorie en Amérique (*Ibid.*).

Des limites à cette théorie émergent également pour l'étude de l'engagement chez les personnes assistées. En effet, bien qu'il soit possible que certaines des personnes assistées militantes au sein des ODCD se distinguent des autres par leur habitus et des capitaux culturels et sociaux plus élevés, ce n'est assurément pas le cas de tous les militants. Il s'agirait d'une explication simpliste, même si elle amène des pistes de réflexion intéressantes. Selon nous, les personnes assistées provenant de milieux plus favorisés sur le plan socioéconomique, de même que celles qui étaient jusqu'à récemment en emploi, se rapprocheraient davantage de l'archétype de « l'assisté fragile » de Paugam (1991). Ce dernier ne se reconnaît pas comme « assisté » et prend ses distances des « professionnels du social », aspirant à retrouver un statut social plus valorisé. Ces personnes assistées sont particulièrement attachées à la valeur du travail sur le plan statutaire et « éprouvent un sentiment de frustration et de découragement lorsqu'[elles] prennent conscience du risque pour [elles] d'être maintenu[e]s durablement dans ce type de statut qu'[elles] jugent dévalorisant » (*Ibid.*, p. 95).

Néanmoins, il est possible que les personnes assistées engagées dans la militance aient eu des expériences passées (professionnelles ou bénévoles) dans des positions leur ayant permis d'obtenir des compétences en matière de leadership. Ces expériences sont

corrélées positivement avec l'engagement associatif et militant (Hougland et Shepard, 1985; Smith, 1994). Il est également envisageable que des personnes provenant à la base de milieux favorisés maintiennent leur engagement une fois devenue assistées, puisque l'implication bénévole, chez elles, tend à être incitée par des impératifs culturels et de classe (Covelli, 1985). Il faudrait cependant approfondir cette question dans le cadre d'un autre projet afin de s'en assurer. Finalement, la théorie de la reproduction sociale semble plutôt se concentrer sur l'individu et ses intérêts (l'accumulation de capitaux, le maintien de sa position sociale propre, etc.). Elle nous dit peu de choses, pour le cas qui nous intéresse, sur l'importance des travailleurs et bénévoles des ODCD, ainsi que sur l'importance de l'idéologie et des valeurs des acteurs.

CHAPITRE III

RÉFLEXIONS À PARTIR DU CONTENU DES TEXTES DU CORPUS : QUOI RETENIR ET QUE MANQUE-T-IL?

Les théories présentées envisagent chacune à leur manière les questions de politisation et d'engagement. Nous réaffirmons cependant qu'elles ne répondent pas à notre objectif de départ, soit de rendre adéquatement compte du militantisme des personnes assistées. La théorie du choix rationnel ne prend pas en compte les autres facteurs individuels et structurels, ainsi que le rôle d'influence des organisations en défense collective des droits (ODCD). La théorie des cadres peine à expliquer comment les personnes assistées entrent en premier lieu en contact avec les ODCD, et semble se concentrer davantage sur le rôle de l'organisation, plutôt que sur les personnes assistées, qui apparaissent passives. De plus, elle nous dit peu de choses au sujet des personnes assistées s'impliquant ponctuellement, ou de manière cyclique, au sein de ces organisations. Elle explique également mal la présence de personnes assistées prenant part aux activités de l'organisation sans pour autant partager la vision et les valeurs de celle-ci (les personnes assistées profitant des événements à de simples fins de socialisation, par exemple). La théorie de la reproduction sociale, quant à elle, rend plus facilement compte de l'improbabilité de la mobilisation des personnes assistées que de leur engagement. Il apparaît également réducteur d'affirmer que le militantisme s'explique par l'implication de personnes assistées disposant de plus de capital social et culturel que la moyenne, ou encore par des personnes assistées disposant d'expériences de militance ou d'engagement associatif antérieures. De manière générale, certaines questions fondamentales restent sans réponses : où se situent les enjeux de dignité et de reconnaissance sociale? Qu'en est-il de l'aspect identitaire de

la pratique du militantisme et, plus spécifiquement, de sa valeur émancipatrice pour les personnes assistées? La militance en elle-même est une expérience transformatrice :

L'expérience [de l'engagement militant] ébranle les personnalités, suscite une modification profonde des schèmes de perception de la vie, sur un mode plus communautaire, suggère aussi la vision d'une existence plus excitante, prenant un sens plus intense à travers la participation à un mouvement dont les enjeux dépassent les projets et bonheurs individuels (Passerni, 1988, cité dans Neveu, 2015, p. 72).

Il convient de noter que le militantisme et l'engagement associatif, chez une population particulièrement précarisée, sont des phénomènes complexes qui ne sauraient, selon nous, être pleinement saisis par la mobilisation d'une seule théorie. À l'instar de Lichterman et Eliasoph (2014), nous favorisons une « appréciation pluraliste de ce que les différentes approches font de bien » (p. 838, traduction libre). Bien qu'elles ne rendent pas pleinement compte de ce phénomène, les trois théories précédentes présentent également, nous l'avons vu, certains arguments pertinents dont il vaudrait mieux ne pas faire l'économie. En voici quelques-uns, tirés respectivement de la théorie du choix rationnel, de la théorie des cadres et de la théorie de la reproduction sociale.

En ce qui concerne la théorie du choix rationnel, il nous apparaît que, dans une majorité de cas, le premier contact des personnes assistées auprès des ODCD est motivé par l'intérêt personnel, le plus souvent afin de régler un litige avec le programme d'aide dont elles sont bénéficiaires. Plusieurs sources affirment en effet que le besoin individuel est généralement la raison première de la prise de contact d'une personne auprès d'une ODCD (Breault, 2017; Lorrain, 2017; Piven et Cloward, 1977; René, 2009). Puisque les ressources de temps, monétaires et d'énergie sont limitées chez les personnes assistées, leur engagement au sein d'une ODCD est concurrent à la fréquentation d'autres milieux pouvant leur fournir un soutien complémentaire (banque alimentaire, vestiaire communautaire, etc.). La fréquentation de ces organisations de

soutien complémentaire tendrait à être priorisée sur la fréquentation des ODCD, puisqu'elle contribue, dans le court terme, à répondre aux besoins physiologiques des personnes assistées. Les individus tendent à prioriser ces besoins sur les autres, tels les besoins d'appartenance, d'amour et d'accomplissement personnel (Maslow, 1943). Nous en déduisons donc que les personnes assistées engagées dans la militance sont particulièrement bien organisées dans leur emploi du temps, qu'elles connaissent bien les ressources de soutien ou encore qu'elles disposent d'un réseau social leur permettant d'éviter le recours à ces organisations pour survivre. Dans tous les cas, il apparaît peu probable qu'une personne nouvellement assistée puisse optimiser ses ressources de manière à s'engager au sein d'une ODCD, notamment parce qu'elle ne connaît souvent pas les organisations pouvant l'épauler ou le fonctionnement de celles-ci. C'est en partie par l'interaction auprès des « professionnels du social » qu'une personne nouvellement assistée développera la connaissance des divers réseaux et ressources pouvant lui venir en aide :

Il y a bien, chez les bénéficiaires de l'assistance sociale, un enjeu relatif à leur devenir au sein même des institutions et dispositifs de l'assistance sociale, pour ne rien dire de celui qui devrait les en faire sortir, enjeu qui passe, lui aussi par le développement de la relation avec les travailleurs sociaux et les institutions qu'ils représentent. [...] Ce qui se joue pour les bénéficiaires de l'assistance sociale n'est autre que leur meilleure insertion dans les dispositifs en place, si l'on peut dire ainsi les choses. Ce qui passe, pour eux, par la quête de la bonne information, par l'apprentissage des bonnes manières de procéder, par l'adoption des bonnes attitudes à l'endroit des professionnels, par la fourniture des bonnes réponses aux demandes institutionnelles. (Messu, 2008, p. 103)

Relativement à la théorie des cadres, le rôle d'influence des intervenants et des militants de longue date semble avoir une importance cruciale dans le passage, chez les personnes assistées, du stade de « consommateurs de services » au stade de « militants » (Panet-Raymond *et al.*, 2002). Les personnes assistées tendent à intérioriser les stigmates liés à la condition d'assistance ainsi que l'idée selon laquelle leur situation économique leur est pleinement imputable (Rogers-Dillon, 1995), ce qui

porte préjudice à la mobilisation politique. Ces idées sont également en porte-à-faux avec les valeurs et la vision des enjeux propres aux organisations en défense de droits. L'alignement des cadres devient donc ici nécessaire, et c'est par le travail des acteurs clés de ces organisations que cet alignement est tenté (Snow *et al.*, 1986). Ces acteurs amènent les personnes assistées à situer leurs enjeux dans un contexte socio-politico-économique plus large (Panet-Raymond *et al.*, 2002) et, ultimement, à adopter un cadre de valeurs personnel s'alignant avec celui de l'ODCD (Gamson *et al.*, 1982; Snow *et al.*, 1986). L'adhésion des personnes assistées à ces thèses est déterminante pour la suite du processus vers la militance : une personne assistée serait bien malheureuse de militer au sein d'une organisation avec laquelle elle est en dissonance cognitive.

En ce qui a trait à la théorie de la reproduction sociale, il nous est impossible de passer sous silence le poids qu'ont les dispositions et attitudes sociales favorables au bénévolat et au militantisme dans la mobilisation politique (Smith, 1994). Entre autres, l'influence de la famille et d'une pluralité de facteurs psychologiques dans le choix d'une activité militante est soulignée comme étant déterminante dans la littérature (Andrieux, Lignon et Mille, 1973; Smith, 1994). Il apparaît également que les personnes militantes tendent à pratiquer l'activisme dans plusieurs sphères de leurs vies, c'est-à-dire qu'elles ne concentreraient pas leur activisme qu'au sein d'une seule organisation. Autrement dit, ces personnes se distinguent souvent des « simples adhérents » par leurs multiples implications (Lagroye *et al.*, 1976). Il nous faut également souligner l'importance des réseaux sociaux dans l'engagement associatif des personnes assistées. Comme nous l'avons vu, les personnes assistées tendent à avoir de petits réseaux sociaux ou à vivre de l'isolement social (René *et al.*, 1999), et font souvent l'expérience du mépris des autres (Castel, 1994; De Gaulejac, 1989; Paugam, 1991). L'engagement associatif au sein d'une ODCD permet aux personnes assistées de développer un certain capital social par la fréquentation de personnes aux parcours et enjeux souvent similaires (Duclos et Nicourd, 2005). L'investissement d'amis au

sein d'un mouvement social est par ailleurs un facteur déterminant de l'engagement militant (Neveu, 2015).

L'une des raisons pour lesquelles tant d'analyses se sont inspirées des théories précédentes est que celles-ci peuvent s'appliquer à un vaste ensemble de sujets d'étude. Elles sont larges et générales, et leurs concepts sont parfois définis de manière ambiguë. Cela peut contribuer à ce que les définitions contemporaines de ces concepts diffèrent parfois significativement des définitions (ou de l'intention) d'origine. L'exemple, rapporté par Benford (1997), du concept de cadre et de ses interprétations subséquentes est significatif. Ce caractère large peut également s'avérer problématique dans le cas où il existe des spécificités importantes à considérer chez la population à l'étude. C'est principalement pourquoi nous croyons judicieux de faire appel à d'autres approches dans le cadre de notre projet. Les personnes assistées ont en commun une condition n'étant pas suffisamment prise en compte par les trois théories générales présentées en début de projet : leur condition d'assistance sociale.

La condition d'assistance, pour Simmel (1908), officialise formellement l'appartenance d'une personne à un groupe caractérisé par la pauvreté. Son caractère objectif – une personne est assistée ou elle ne l'est pas – rend effectivement le concept d'assistance pertinent dans l'étude de la pauvreté, puisque celle-ci ne dispose pas à elle seule de frontières bien délimitées ou encore d'un seuil objectif. Le concept d'assistance sociale permet de considérer la personne pauvre comme une personne « dont le statut social est défini, pour une part, par les institutions spécialisées de l'action sociale qui [la] désignent comme [telle] » (Paugam, 1991, p. 76). En ce sens, les personnes assistées, beaucoup plus aisément que les personnes pauvres en général, apparaissent comme appartenant à un groupe statutaire au sens wébérien du terme. Elles partagent avec les personnes pauvres le fait d'avoir peu de revenus, mais elles s'en distinguent par le fait qu'elles dépendent entièrement de l'aide de l'État pour

survivre. Messu (2008) affirme que « la relation d'assistance est aussi à comprendre comme une relation identitaire » (p. 106). Ce serait le fait même de l'assistance, et non simplement le faible revenu, qui altérerait l'identité préalable des personnes assistées et qui marquerait de manière stigmatisante leurs rapports avec autrui (Coser, 1965). Il semble ainsi que les personnes assistées sont précarisées sur deux plans, enchevêtrés mais distincts, à savoir le plan économique et le plan statutaire. Si le premier plan apparaît comme une évidence, le second requiert quelques explications.

La précarisation statutaire s'entend comme un déficit de reconnaissance institutionnelle et sociale s'exprimant par des formes de stigmatisations systémiques vécues de manière soutenue par des individus, sur la base de leur identité ou de leur statut social (Fraser, 2005). Cela inclut entre autres la mésestime ou le mépris social, la discrimination, ou les entorses à la juste représentation (*Ibid.*). En plus d'être fortement dommageables sur le plan individuel et humain, ces comportements contribuent fortement à inhiber la participation politique et sociale des personnes assistées. Là où la motivation sous-jacente aux revendications propres au plan économique serait la plus juste redistribution des ressources matérielles de la société, la motivation sous-jacente aux revendications statutaires serait la reconnaissance sociale (*Ibid.*).

Selon nous, les personnes assistées engagées dans la militance présenteraient, à des degrés divers, les caractéristiques précédemment retenues et seraient motivées par la recherche d'un traitement économique et statutaire plus juste. Leur engagement serait également soutenu par des rétributions immatérielles (Gaxie, 2005), comme le respect et la reconnaissance de leurs pairs ainsi que le sentiment de participer à un juste combat, lesquelles facilitent la négociation de leur statut de personne assistée. Ces rétributions sont obtenues par l'exercice même de la militance, de manière relationnelle au sein des ODCD, et permettraient d'envisager la dignité et l'utilité sociale hors de la sphère du milieu du travail. Ainsi, la militance (comportement civique, citoyen et productif) ferait

contrepoids à l'image de passivité et de moindre moralité collant à la peau des personnes assistées. La militance joue un rôle de premier plan dans la définition de l'identité sociale :

L'action protestataire constitue un terrain propice [au] travail identitaire. Elle constitue un acte public de prise de position qui peut être éminemment classant tant pour l'individu mobilisé que dans le regard des tiers [...]. Elle permet de faire appel à des statuts et typifications auxquels les classements sociaux les plus pesants assignent un individu. [...] (Neveu, 2015, p. 78).

Un autre point de différenciation entre les personnes assistées engagées dans la militance et celles qui ne le sont pas : ces militants assument publiquement (ou sont en voie d'assumer) leur statut de personne assistée. C'est en fait le statut de partenaire – à part entière – de l'interaction sociale que revendiquent les personnes assistées engagées dans la militance (Fraser, 2005).

Nous proposons de présenter deux théories complémentaires pouvant illustrer ces propositions. Nous présenterons dans un premier temps les principaux concepts de la théorie de reconnaissance telle qu'articulée par Nancy Fraser, de manière à rendre compte des enjeux vécus par les personnes assistées, ainsi que le rôle des ODCD dans leur militantisme. Dans un second temps, nous présenterons les points centraux de la sociologie des rétributions, tel qu'entendu par Daniel Gaxie.

CHAPITRE IV

LA PLACE DE LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET LE RÔLE DES RÉTRIBUTIONS DU MILITANTISME

Il nous apparaît que les personnes assistées composent un groupe statutaire dont les membres ont en commun d'être précarisés sur le plan économique en plus de souffrir d'un manque de reconnaissance sociale au niveau sociétal. Le slogan du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) en est par ailleurs le reflet : « Notre pauvreté, nous combattons! Notre dignité, nous affirmons! » (Front commun des personnes assistées sociales, 2019). Ainsi, la personne assistée engagée dans la militance doit assumer sa condition d'assistance, puisque les personnes assistées refusant d'être associées à de « vrais assistés » sont réfractaires à faire appel aux services leur étant disponibles (Paugam, 1991). Sa militance est cependant indicative qu'elle n'accepte pas pour autant la précarisation propre à sa condition. Nous croyons qu'il s'agit d'un point fondamental dans l'étude de l'engagement associatif et militant chez les personnes assistées, et que ce point n'est pas pris en compte par les approches traitées précédemment.

La précarisation économique semble être vécue de manière comparable chez l'ensemble des personnes assistées, puisque ce type de précarisation engendre chez elles le même type d'obstacles (difficulté à se loger, à se nourrir, etc.). Même s'il peut exister des degrés différents, d'une personne assistée à l'autre, dans l'amplitude de ces obstacles, ces personnes ont tout de même en commun d'avoir des difficultés sur ce

plan. La reconnaissance sociale, quant à elle, est plus abstraite et subjective, et rien n'indique que les personnes assistées vivent leur assistance de la même manière. Les travaux de Paugam (1991) le démontrent bien. Les personnes assistées engagées dans la militance pourraient bien avoir de particulier d'être motivées par l'idée qu'elles méritent davantage de reconnaissance, non seulement à titre d'humains, mais spécifiquement à titre de personnes assistées. Elles se voient, à juste raison, méritantes de reconnaissance sociale (estime sociale, respect dans les interactions, etc.), laquelle ne devrait pas être niée sur la seule base de leur assistance. Il devient impossible, en cela, de militer dans une ODCD sans assumer pleinement et publiquement l'appartenance à un groupe statutaire culturellement déprécié. Il s'agit selon nous de l'un des plus grands obstacles à l'engagement chez les personnes assistées : il y a un coût culturel et symbolique à s'exposer publiquement comme personne assistée, et les militants font le choix conscient de payer ce prix. Dauvin et Siméant (2002) ont toutefois souligné combien, chez les militants de luttes requérant un dévouement et un courage considérable, l'engagement contribue à l'estime personnelle. Il y aurait donc un bénéfice (ou une rétribution) à tirer de l'implication militante pour la personne assistée prête à payer ces coûts d'engagement.

Il est ainsi pertinent de séparer, d'un point de vue théorique, les questions économiques et de reconnaissance sociale en vue d'isoler la question de la reconnaissance, sur laquelle nous allons nous étendre. De plus, cette séparation théorique permet de réaffirmer qu'une dimension ne découle pas de l'autre, mais qu'elles sont plutôt distinctes et interdépendantes (elles peuvent même se renforcer mutuellement). Cela rejoint l'argument de Coser (1965) selon lequel la stigmatisation n'est pas une conséquence du faible revenu (donc, du domaine économique), mais plutôt de l'idée même d'assistance. La théorie de la reconnaissance sociale, articulée par Nancy Fraser (2005), rend adéquatement compte de cette réalité, ainsi que de la place et du rôle des ODCD dans le militantisme des personnes assistées.

4.1 La théorie de la reconnaissance sociale (Nancy Fraser)

Nancy Fraser est une philosophe féministe américaine s'intéressant avant tout aux questions de justice sociale. Elle compte parmi ses influences Jürgen Habermas, Axel Honneth, Karl Marx et Michel Foucault. Nous préférons sa théorie de la reconnaissance sociale à celle d'Honneth (1996) dans le contexte de ce projet pour deux raisons. Dans un premier temps, la théorie de Fraser affirme que la reconnaissance est une affaire de justice, et non une question de « réalisation de soi » : en d'autres termes, là où Honneth traite de la reconnaissance comme d'un besoin humain, Fraser la conceptualise comme « remède » à une injustice (le déni de reconnaissance), commise sur la base du statut social (Fraser, 2005). Elle évite ainsi ce qu'elle reproche à Honneth, soit de « psychologiser » (et par le fait même, d'individualiser) le principe de reconnaissance et les problèmes sociaux en général (Fraser et Honneth, 2003). Dans un second temps, Honneth fait de la précarité économique une question de reconnaissance (elle l'englobe complètement); Fraser distingue quant à elle ces deux dimensions (*Ibid.*). Pour ces raisons, nous jugeons la théorie de Fraser plus appropriée à notre questionnement.

Le principe de « parité de participation » sert de pivot normatif à la théorie de Fraser. Pour l'autrice, l'espace public (au sens habermassien du terme) est trop bourgeois et ne permet pas suffisamment l'inclusion de diverses minorités, qu'elles soient culturelles ou économiques (Fraser, 2005). La parité de participation serait donc l'idéal vers lequel tendre : une société où tous peuvent interagir à titre d'égaux. Or, il est évident que les personnes assistées ne sont pas présentement considérées comme pairs au sein de la vie sociale. Nous l'avons démontré, en particulier à l'aide de la théorie de la reproduction sociale, qui souligne les inégalités de capitaux frappant de plein fouet les personnes assistées.

La parité de participation, pour Fraser, dépend de deux conditions. D'abord, la juste distribution (ou redistribution) des ressources matérielles, comme condition objective, dans le but de permettre l'indépendance et la prise de parole des personnes marginalisées (*Ibid.*). Il s'agit ainsi, pour Fraser, de lutter contre les « arrangements sociaux » institutionnalisant la dépendance économique, le dénuement ainsi que les iniquités économiques et de temps libre préjudiciables à l'interaction sociale à titre de pair. Cela peut également inclure la promotion de changements radicaux à la manière dont l'économie fonctionne. Pour le cas qui nous intéresse ici, les revendications liées à la juste redistribution s'articulent autour de plusieurs axes. Le FCPASQ a d'ailleurs un document fort intéressant sur la mutation du programme d'aide sociale au Québec depuis sa genèse : sa lecture permet de relever les principaux points de revendication des ODCD (voir FCPASQ, 2011). Par exemple, la demande d'assouplissement des critères d'admissibilités, considérées rigides et exclusifs, au programme d'aide financière de dernier recours. Des revendications peuvent également être formulées relativement aux contrôles auxquels les personnes assistées doivent régulièrement se soumettre en contrepartie de leurs prestations (nous incluons ici les mesures de type *workfare*). Bien entendu, le montant même des prestations ainsi que la couverture du programme d'aide financière de dernier recours (assurances, etc.) font également régulièrement l'objet de revendications de la part des ODCD.

Ensuite, la reconnaissance sociale, comme condition intersubjective, réfère à des enjeux culturels ou symboliques. Fraser affirme qu'à la base, certaines personnes sont écartées de la participation sociale par le fait que, d'un point de vue culturel et sur le plan des valeurs, elles sont institutionnalisées comme ayant un statut inférieur aux autres (*Ibid.*). Ces personnes ou ces groupes souffrent alors d'un « déni de reconnaissance ». En somme, en ce qui concerne cette condition,

[...] l'injustice est le produit des modèles sociaux de représentation, d'interprétation et de communication, et prend les formes de la domination

culturelle (être l'objet de modèles d'interprétation et de communication qui sont d'une autre culture, et qui sont étrangers ou hostiles à la sienne propre), de la non-reconnaissance (devenir invisible sous l'effet de pratiques autoritaires de représentation, de communication ou d'interprétation de sa propre culture) ou de mépris (être déprécié par les représentations culturelles stéréotypiques ou dans les interactions quotidiennes) (Fraser, 2005, p. 17).

Nous avons vu combien les représentations négatives des personnes assistées sont véhiculées et partagées socialement au point d'être intégrées par elles, minant au passage leur amour propre et inhibant leur mobilisation. Ces représentations négatives émanent en premier lieu de l'État. Les personnes assistées sont définies comme telles par les institutions étatiques (Paugam, 1991), et sont socialement construites au travers des politiques d'assistance (Schneider et Ingram, 1993). Conséquemment, les nombreuses réformes au programme d'aide financière de dernier recours ainsi que le discours des politiciens autour de ces réformes colorent l'opinion publique. À titre d'exemple, la mise en place d'enquêteurs spéciaux (les fameux « Boubou-Macoutes », tels qu'ils furent désignés par les ODCD) dans le but de faire enquête sur des personnes assistées présumées fraudeuses de l'aide sociale (un phénomène rapporté comme marginal par les ODCD). Cette mesure est justifiée en mars 1986 par Paul Gobeil, alors président du Conseil du Trésor : « On dit qu'il y a des personnes qui reçoivent de l'aide sociale qui ne devraient pas en recevoir. On va le découvrir » (cité dans Leboeuf, 1987, p. 114). L'image de la personne assistée fraudeuse fut par la suite fortement relayée dans les médias, et cette présomption de malhonnêteté s'étendra à l'ensemble des personnes assistées (Leboeuf, 1987). Il s'agit d'un cas typique de cadrage politique et médiatique d'une catégorie de personnes pauvres, perçues comme étant « non méritantes » des aides qu'elles reçoivent (Chong et Druckman, 2007; Katz, 1990; Kensicki, 2004).

En dépit du fait que cette mesure d'enquête ait été abandonnée en raison de son inefficacité, l'image de la personne assistée fraudeuse fait toujours partie des préjugés

accolés aux personnes assistées. Une vingtaine d'années suivant le démantèlement des Boubou-Macoutes, la populaire série télévisée québécoise *Les Bougons, c'est aussi ça la vie!* (2004-2006) offre un portrait des personnes assistées tout à fait décalé de la réalité (Radio-Canada, 13 février 2004). La série télévisée présente en effet une famille de personnes assistées qui a pour principale préoccupation – à l'exception d'un membre de la famille – de se « venger du système » en mettant en œuvre plusieurs types de fraudes et manigances similaires :

Ils sont sales, vulgaires, malhonnêtes, râleurs, incultes... mais heureux. L'ardeur et la débrouillardise qu'ils mettent à baiser ce système qui les baiserait s'ils n'étaient pas vigilants sont belles à voir (Radio-Canada, 2020).

La série télévisée fut à ce point populaire que le terme « Bougon » est parfois employé dans la vie courante pour désigner certaines personnes assistées. Son usage n'est cependant pas aussi répandu que le terme « BS », dérivé de « bien-être social », employé de manière péjorative. Synonyme, dans l'usage populaire, de malpropreté, d'impureté, de grossièreté, de parasitisme, et souvent précédé d'un qualificatif proprement québécois, l'emploi du terme « BS » ne désigne plus seulement les personnes assistées, mais quiconque exhiberait les traits mentionnés. Pour un grand nombre de personnes, le fait d'être associé ou d'être comparé à une personne assistée est une insulte considérable.

La condition de reconnaissance sociale prescrit donc, en réponse, l'institutionnalisation de valeurs culturelles pouvant assurer à tous le même degré de respect, ainsi que des opportunités similaires en matière de recherche d'estime sociale (Fraser, 2005). Il va sans dire qu'il s'agit d'un combat qu'une personne assistée ne peut mener seule. S'il est possible d'amoindrir légèrement les contrecoups de la précarité économique par la fréquentation d'organisations de bienfaisance ou encore en comptant sur un bon réseau social, il n'existe réellement que deux moyens pour une personne assistée de

s'affranchir du déni de reconnaissance : quitter le programme d'aide financière de dernier recours ou joindre une ODCD afin de lutter contre l'oppression culturelle et systémique qu'elle subit.

Nous l'avons mentionné à plusieurs reprises : ces contacts sont souvent initiés lors d'un litige entre la personne assistée et le programme d'aide dont elle bénéficie (Piven et Cloward, 1977). Ce litige peut effectivement entraîner la réduction ou l'annulation de prestations, ce qui est un fort incitatif à prendre contact avec les ODCD, mais parfois la nature conflictuelle des relations entre personnes assistées et représentants de programme peut à elle seule inciter le contact avec l'ODCD. D'une manière ou d'une autre, il s'agit d'une décision prenant appui sur l'intérêt personnel (Olson, 1965/1978).

Les ODCD jouent un rôle d'arènes discursives parallèles, ce que Fraser conceptualise comme « contre-public subalterne ». Il s'agit d'un lieu dans lequel « les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, ce qui leur permet de développer leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins » (Fraser, 2005, p. 127). Des liens intéressants peuvent se tisser ici entre l'approche de Fraser et la théorie des cadres, puisqu'il y a une mise en commun des expériences et des interprétations permettant la formulation de réponses aux formes dominantes de discours. Ces réponses mettent souvent en avant-plan, au sein de la sphère publique, la complexité des parcours de vie des personnes assistées, ou « la personne vulnérable de ses défaillances personnelles et/ou la personne vulnérable socio économiquement [sic] du fait de ses conditions de vie et de facteurs macro et méso externes » (Maugère et Greissler, 2019, p. 64). Il s'agit ainsi d'un contre-discours, un cadre construit au sein du contre-public subalterne ayant pour finalité de proposer une alternative au cadre dominant, celui de la personne assistée paresseuse et parasitaire.

Les contre-publics subalternes favorisent l'émancipation de leurs participants de deux manières distinctes : « ils fonctionnent [d'une part] comme des espaces de repli et de regroupement; d'autre part, ils fonctionnent comme des bases et des terrains d'essai pour des activités d'agitation dirigées vers des publics plus larges » (Fraser, 2005, p. 127). Les personnes assistées peuvent ainsi se sentir à l'aise de s'exprimer en regard de leurs expériences et enjeux, sans crainte de jugement, et ont l'opportunité de valider ces éléments auprès d'autres personnes assistées. Les personnes assistées s'engageant dans la militance se sentent à la fois particulièrement interpellées par les enjeux de reconnaissance sociale, et acceptent d'aller au front en tant que personnes assistées, dans l'adversité, avec comme motivation le désir d'être considérées comme des citoyens à part entière.

4.2 La sociologie des rétributions (Daniel Gaxie)

Daniel Gaxie est un politologue français, spécialisé en sociologie politique et sur les questions de militantisme. Son travail sur les rétributions du militantisme s'étend des années 1970 à nos jours. L'auteur définit ces rétributions comme « des satisfactions, des avantages, des plaisirs, des joies, des bonheurs, des profits, des bénéfices, des gratifications, des incitations, ou des récompenses du militantisme » (Gaxie, 2005, p. 160). À titre d'exemple, les ODCD offrent aux personnes marginalisées des opportunités de socialisation ainsi qu'une « autorisation politique », par laquelle l'auteur entend « les processus par lesquels des hommes et des femmes se sentent autorisés à se saisir des questions politiques », afin de compenser les effets de l'exclusion sociale dont elles font les frais (*Ibid.*, p. 158; voir aussi Gaxie, 1977). Il s'agit d'une des manières dont les ODCD favorisent l'autonomisation – l'*empowerment* – chez leurs membres (Panet-Raymond *et al.*, 2002). Sous cet angle, le militantisme participe à l'intégration sociale et implique la citoyenneté active des personnes s'y engageant (Jetté, 2017).

Il nous apparaît pertinent de mobiliser cette théorie pour deux raisons principales. Premièrement, il existe bel et bien une dimension identitaire au militantisme des personnes assistées, tel qu'illustré par le concept de contre-public subalterne (Fraser, 2005). Puisque Pizzorno affirmait que le militantisme peut être « sa propre fin » lorsque l'action collective a pour finalité l'identification collective (1991, p. 353-354), nous devons traiter de ce que les personnes assistées tirent ou reçoivent de l'exercice même de la militance. Si nous venons de traiter de leur motivation première (la lutte pour la parité de participation), nous avons dit peu de choses sur les incitatifs à poursuivre ce combat de longue haleine où les victoires sont, dans les faits, rares. Deuxièmement, au sein des cercles militants, l'intérêt personnel des membres est souvent nié (ou alors, son importance est minimisée) : « les univers militants sont officiellement désintéressés et censurent l'existence d'intérêts propres distincts de l'attachement à la cause de l'action collective » (Gaxie, 2005, p. 157). Il s'avère pourtant que l'exploitation des différentes opportunités personnelles est « un facteur clé dans la formation et le maintien de l'engagement [des personnes militantes] » (Klandermans, 2005, p. 99). Il importe alors de considérer ces rétributions, non seulement parce qu'elles font partie des raisons pour lesquelles les personnes assistées s'investissent dans la militance, mais également parce qu'il s'agit souvent d'éléments sur lesquels les ODCD peuvent agir afin de renforcer leur vie démocratique.

La militance des personnes assistées ne saurait être soutenue durablement que par la recherche d'une éventuelle reconnaissance sociale, laquelle se fait toujours attendre. L'investissement dans la cause serait l'une des conditions de ces rétributions (*Ibid.*). Le militantisme des personnes assistées est ainsi conditionné et soutenu par la présence de rétributions régulières et de formes singulières de reconnaissance de la part de leurs pairs. Ces formes de reconnaissance sont spécifiques et souvent circonscrites à même les locaux des ODCD, mais elles sont particulièrement significatives pour les personnes assistées. L'implication au sein d'une ODCD leur permet notamment de

recevoir de l'estime des autres membres ainsi que des personnes salariées, et de participer – à leur rythme – à une activité significative et productive (Gaxie, 2005). Neveu (2015) affirme que l'identité est le produit d'un travail de négociation entre des actes d'attribution et des actes d'appartenance, et que « la participation au collectif offre à l'individu la possibilité de revendiquer de l'appartenance » (Neveu, 2015, p. 79). C'est donc dire que l'évaluation positive d'une personne assistée par ses pairs de l'ODCD (principe d'attribution), jumelée au sentiment d'appartenance découlant de son engagement, contribue à une meilleure estime personnelle et stimule en retour cet engagement (Gaxie, 2005). L'exercice de la militance comme activité civique et citoyenne s'inscrit en porte-à-faux avec l'image passive et parasitaire de la personne assistée telle qu'elle est représentée dans le discours dominant. La personne assistée apparaît donc, pour elle-même et aux yeux des autres, utile et productive. Cet exercice renforce ainsi, pour elle, la validité et le mérite de ses revendications. Elle ne fait pas que participer à l'élaboration d'un contre-discours selon lequel elle produit de l'utilité sociale : elle le performe activement.

La dignité ne saurait être gagnée, selon plusieurs personnes assistées, qu'au travers du travail salarié et hors de l'assistance et de la dépendance (René *et al.*, 1999). Sur le plan social, le travail salarié apparaît toujours comme la norme désirable, et les stratégies discursives des ODCD contemporaines ne vont pas directement à l'encontre de cette idée (Maugère et Greissler, 2019). Le militant revendique néanmoins sa dignité et sa place à titre de personne assistée, et l'exercice de la militance peut devenir pour lui, à l'instar du travail rémunéré, source légitime de productivité et d'utilité sociale. Il s'agit pour nous d'un élément clé dans la négociation, pour les personnes assistées, de leur statut d'assistance.

La reconnaissance et l'estime des membres et du personnel des ODCD, ainsi que le sentiment d'utilité et de productivité sociale découlant de l'exercice de la militance, ne

sont pas les seules rétributions dont peuvent bénéficier les personnes assistées. Les différents types d'apprentissages en sont certainement un autre exemple. Nous proposons ainsi, en dernier lieu, de considérer les ODCD comme des « écoles de la citoyenneté », fertiles en apprentissages et compétences politiques (Montambeault, 2016; voir aussi Soss, 2002). À l'instar des budgets participatifs de Porto Alegre, l'engagement au sein d'une ODCD

génère des connaissances et des compétences politiques générales parmi les participants, contribuant au développement des compétences démocratiques, de la conscience et des attitudes parmi les participants [et] contribue également à façonner leur compréhension plus large de la politique et de la communauté au sein de laquelle leurs intérêts sont définis, à la fois individuellement et collectivement (Montambeault, 2016, p. 285, traduction libre).

Ces expériences sont transformatrices et contribuent à faire des participants de « meilleurs citoyens » (Mansbridge, 1999; Montambeault, 2016). Elles enseignent des compétences concrètes, comme la capacité de trouver qui contacter dans l'administration publique en cas de problème et comment représenter leurs intérêts auprès d'élus (Lawless et Fox, 2001), ou encore des connaissances relatives au « processus de prise de décision politique et à la bureaucratie locale, aux questions de politiques publiques, aux partis politiques et aux politiciens » (Montambeault, 2016, p. 285, traduction libre). Elles enseignent également aux participants la nécessité et la capacité d'adapter leurs comportements, tons et propos selon la situation, et à créer des alliances ou des coalitions (Lichterman et Eliasoph, 2014). Plus globalement, elles favorisent le développement d'un raisonnement critique englobant conscience collective, sociale et politique (Panet-Raymond *et al.*, 2002). L'engagement au sein d'une ODCD permet également aux personnes assistées de prendre confiance en leurs moyens : leur sentiment d'efficacité politique interne s'améliore au gré des apprentissages et des expériences en milieu démocratique (Lawless et Fox, 2001; Soss,

1999). Conséquemment, les personnes engagées au sein d'associations civiques tendent à participer davantage à la vie politique (Baumgartner et Walker, 1988).

Ces apprentissages sont donc bien des rétributions dont bénéficient, sur le plan individuel, les personnes assistées s'engageant dans la militance. L'intégration et la mise en application de ces apprentissages entraînent assurément la reconnaissance et l'estime des personnes impliquées au sein de l'organisation. Cela peut engendrer un cercle vertueux dans lequel la personne assistée est encouragée à poursuivre ses apprentissages par la reconnaissance dont elle bénéficie et l'accroissement d'un sentiment général de compétence. Cette piste mérite selon nous d'être approfondie : il s'agira cependant d'un travail qui nourrira des recherches futures. Pour l'heure, nous souhaitons faire le point sur notre projet et passer aux remarques finales.

CONCLUSION

Nous pouvons réaffirmer que l'engagement associatif et la militance des personnes précarisées sont des phénomènes complexes nécessitant la mobilisation d'une pluralité d'approches afin d'être pleinement appréhendés. Nous avons pointé que les théories dites classiques sur l'engagement politique (théorie du choix rationnel, théorie des cadres et la théorie de la reproduction sociale) tendent effectivement à mieux rendre compte de l'improbabilité de l'engagement d'une majorité de personnes assistées que de la militance d'une minorité d'entre elles. Ces théories ont mis en relief l'importance de l'intérêt personnel (Olson, 1965/1978), de l'alignement des valeurs entre l'individu et l'organisation en défense collective des droits (ODCD) (Snow *et al.*, 1986). Elles ont également montré combien le capital social ainsi que les dispositions favorables vers l'activité civique et revendicatrice sont déterminants dans la poursuite de l'engagement associatif et militant (Bourdieu, 1979, 1986; Smith, 1994). Ces éléments contribuent à expliquer comment la militance, chez la population générale, peut prendre forme. Ils ne suffisent cependant pas à rendre compte de l'engagement militant durable chez une population marginalisée, à court de ressources matérielles, de temps et d'énergie, ainsi que de capital social et culturel. Autrement dit, ces éléments ne peuvent à eux seuls suffire à expliquer l'engagement militant de personnes assistées régulièrement confrontées à de considérables obstacles personnels et structurels ayant pour effet d'inhiber leur participation politique.

Nous avons également démontré qu'il est peu probable que ces personnes s'impliquent seulement par appât du gain, et ce, pour trois raisons principales. Premièrement, les gains collectifs significatifs semblent plutôt rares : il suffit de jeter un œil au document *L'histoire du droit à l'aide sociale au Québec (1969-2011)*, produit par le FCPASQ, pour constater combien le programme d'aide financière de dernier recours est devenu

de moins en moins généreux (et de plus en plus contraignant) au fil des dernières décennies, et ce, même si le nombre de personnes assistées au Québec est au plus bas depuis la genèse de la Loi sur l'aide sociale, en 1969 (Radio-Canada, 20 juillet 2017). Deuxièmement, l'incitatif de se joindre à une lutte pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes assistées est faible, puisque s'il y a des gains à ce chapitre (bonification des prestations, diminution des contrôles, etc.), ces derniers seront étendus à l'entièreté de personnes bénéficiaires du programme. C'est donc dire que, tant qu'il y a un certain nombre de personnes assistées engagées dans ces luttes, il n'y a que peu, voire pas, d'incitatifs pour les autres à s'acquitter des coûts d'engagement (temps, énergie, etc.), puisque ces personnes peuvent bénéficier des gains sans s'impliquer elles-mêmes (Olson, 1965/1978). Troisièmement, chez la personne assistée, le sentiment d'efficacité politique interne (l'auto-évaluation de ses compétences politiques, communicationnelles, etc.) et le sentiment d'efficacité politique externe (l'impression qu'on prêterait de la crédibilité à ses revendications sur la base du groupe statutaire auquel elle appartient, et que le gouvernement sera réactif aux demandes du groupe) sont faibles (Rosenstone et Hansen, 1993; Verba, Schlozman et Brady, 1995). Cela signifie que les militants doivent croire en la cause, mais qu'il est improbable que le moteur premier de l'engagement se situe dans l'espoir d'hypothétiques concessions de la part du gouvernement.

Ces réflexions nous ont donc amené à penser la militance chez les personnes assistées comme étant en elle-même la fin recherchée, notamment pour sa portée émancipatrice et d'*empowerment*. Plus spécifiquement, nous avons pensé la militance des personnes assistées comme une fin en soi (Pizzorno, 1991). Traiter des personnes assistées comme des membres d'un groupe statutaire à part entière, sur la base de leur condition d'assistance et de dépendance envers l'État, est selon nous une condition *sine qua non* de l'étude de leur engagement militant. La militance peut être davantage que la participation à des comités ou encore à des événements : elle peut être un style de vie

(Lagroye *et al.*, 1976). À l'opposé de l'archétype de « l'assisté » ou du « BS », passif, voire parasitaire, le militant est actif et engagé. Ces qualités sont difficilement niables, même lorsque les positions du militant apparaissent impopulaires. S'identifier et s'afficher comme militant, c'est prendre position et s'affirmer en tant qu'individu plein et entier. C'est pourquoi nous affirmons que la militance chez la personne assistée est un moyen de négocier et d'accepter la condition d'assistance en tout en maintenant son humanité et sa dignité, et de cultiver un sentiment d'indépendance. Nous affirmons également que l'activité de la militance, chez les personnes assistées, est avant tout une question de reconnaissance sociale et statutaire. Face au caractère foncièrement identitaire de l'assistance (Messu, 2008), la militance « devient le symbole de la victoire d'un groupe, l'affirmation d'un[e] identité collective » (Pizzorno, 1991, p. 339). Elle est source d'*empowerment* puisque cet engagement conduit à de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs (Lawless et Fox, 2001; Montambeault, 2006). Elle permet également à la personne qui l'exerce d'ajuster positivement le regard qu'elle porte envers elle-même au travers du regard de personnes la portant en estime (Gaxie, 2005; Panet-Raymond *et al.*, 2002). Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, les personnes assistées subissent le mépris et la mésestime des autres sur une base régulière, et cela porte atteinte à leur amour propre (Castel, 1994; De Gaulejac, 1989; Paugam, 1991). Il s'agit donc d'une rétribution inestimable dans l'engagement de ces personnes. C'est donc pour ces raisons que la théorie de la reconnaissance selon Fraser ainsi que la prise en compte des rétributions immatérielles et affectives sont, selon nous, les plus pertinentes quant à l'étude de la mobilisation politique chez les personnes assistées.

Nous tenons à souligner certaines limites de notre projet et à identifier certaines pistes de recherche pour l'avenir. Dans un premier temps, nous concédons le caractère sommaire de l'analyse que nous avons faite des trois théories classiques sur l'engagement politique. Cette limite est la conséquence des exigences formelles d'un

travail dirigé en termes d'ampleur et de profondeur d'analyse. Nous désirons souligner que d'avoir présenté chacune de ces approches de manière concise, tout en les mettant en lien avec l'objet d'étude, fut un défi en soi. Cette présentation des approches peut ainsi prêter le flanc à plusieurs critiques, ce que nous assumons, et il sera possible de répondre à ces critiques dans le cadre d'un travail ultérieur.

Dans un deuxième temps, nous assumons également que nous répondons de manière ouverte et ambiguë à notre question initiale, laquelle portait sur les facteurs à prendre en compte dans l'analyse de l'improbable engagement militant des personnes assistées. En effet, nous ne pouvons offrir de réponses simples et directes à cette question, puisqu'il s'agit, comme nous l'avons soulevé, d'un phénomène complexe et multifactoriel. Nous avons cependant traité de ce qui est pertinent, dans l'analyse de ce phénomène, pour chacune des théories classiques sur l'engagement politique. De plus, nous avons suggéré le recours à d'autres théories moins connues afin de traiter d'aspects fondamentaux demeurant sous-traités par l'usage des théories classiques. Il ne serait possible, selon nous, d'affiner davantage la réponse à cette question de recherche initiale sans effectuer une recherche empirique, voire ethnographique, pour laquelle la personne chercheuse aura à consulter des personnes assistées dans un contexte de militance au sein d'une ODCD. Nous évaluons avoir fourni de bonnes pistes exploratoires pour quiconque serait tenté par une telle recherche. À titre d'exemple, il pourrait être judicieux d'éclairer, à l'aide d'entretiens auprès de personnes assistées, la relation entre l'engagement militant et le concept de reconnaissance sociale. Cette mobilisation est-elle davantage motivée par un besoin psychologique de reconnaissance chez l'individu (Honneth) ou est-ce plutôt une question reconnaissance sur le plan statutaire (Fraser) ?

Dans un troisième temps, notre projet est limité dans son intersectionnalité, en ce sens que nous traitons des personnes assistées sans discerner le sexe, le genre, l'âge,

l'origine ethnique et culturelle, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, etc. Nous avons toutefois souligné que nous faisons ce travail en ayant en tête les personnes assistées de la région de Montréal. Encore une fois, cette limite est essentiellement due aux exigences formelles d'un travail dirigé. L'engagement associatif ainsi que la militance sont des phénomènes risquant de s'articuler différemment selon les caractéristiques précédemment relevées. Notre analyse risque de mieux convenir à l'analyse de l'engagement des membres appartenant à la norme sociale de la majorité (hommes blancs cisgenres et hétérosexuels) qu'aux personnes membres d'une ou de plusieurs minorités vivant une forme ou plusieurs formes d'oppressions culturelles interagissant avec les enjeux socioéconomiques que nous avons soulignés au sein de ce projet. Il serait donc judicieux de poursuivre l'analyse plutôt générale que nous achevons ici et de s'intéresser à certains publics plus spécifiques, d'autant plus que le cadre de Fraser se prête bien aux analyses intersectionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Abell, P. (2000). Sociological Theory and Rational Choice Theory. *The Blackwell Companion to Social Theory*, 2, 223-244.
- Andrieux, A., Lignon, J. et Mille, F. (1973). *Le militant syndicaliste d'aujourd'hui*. Paris : Denoël.
- Aristote (1995). *La politique* (J. Tricot, trad.). Paris: Librairie Philosophique J. Vrin. (ca 325 av. J.-C.).
- Bartels, L.M. (2000). Partisanship and Voting Behavior, 1952-1996. *American Journal of Political Science*, 44(1), 35-50.
- Baumgartner, F. R. et Walker, J. L. (1988). Survey Research and Membership in Voluntary Associations. *American Journal of Political Science*, 32(4), 908-928.
- Benford, R. D. (1997). An Insider's Critique of the Social Movement Framing Perspective. *Sociological Inquiry*, 67(4), 409-430.
- Benford, R. D. et Snow, D. A. (2012). Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan (N. M. Plouchard, trad.). *Politix*, 99(3), 217-255. 2000.
- Boudon, R. (1998). Limitations of Rational Choice Theory. *American Journal of Sociology*, 104(3), 817-828.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris: Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1986). « The Forms of Capital ». Dans J. Richardson (dir.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education* (241-258). New York: Greenwood Press Inc.

- Bourdieu, P. (1989). *La noblesse d'État: Grands corps et grandes écoles*. Paris: Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. et Passeron, J. C. (1970). *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. et Wacquant, L. (1992). *An Invitation to Reflexive Sociology*. Chicago: University of Chicago Press.
- Breault, G. (2017). Militantisme au sein des groupes de défense des droits des personnes locataires : pratiques démocratiques et limites organisationnelles. *Reflets*, 23(2), 181–204.
- Brubaker, R. (1985). Rethinking Classical Social Sociology: The Sociological Vision of Pierre Bourdieu. *Theory and Society*, 14, 745–775.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherches sociologiques*, 22, 11-28.
- Chong, D. et Druckman, J. N. (2007). Framing Theory. *Annual Review of Political Science*, 10, 103-126.
- Clawson, R. A. et Trice, R. (2000). Poverty As We Know It: Media Portrayals of the Poor. *Public Opinion Quarterly*, 64(1), 53-64.
- Cohen, C. J. et Dawson, M. C. (1993). Neighborhood Poverty and African American Politics. *American Political Science Review*, 87(2), 286-302.
- Coleman, J. S. (1990). *Foundations of Social Theory*. Cambridge: Belknap Press of Harvard University Press.
- Cook, C. E. (1984). Participation in Public Interest Groups: Membership Motivations. *American Politics Quarterly*, 12(4), 409–430.
- Copeland, W. E., Wolke, D., Angold, A. et Costello, E. J. (2013). Adult Psychiatric Outcomes of Bullying and Being Bullied by Peers in Childhood and Adolescence. *JAMA Psychiatry*, 70(4), 419-426.
- Coser, L. A. (1965). The Sociology of Poverty. *Social Problems*, 13, 140-148.

- Coulangeon, P. (2004). Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? *Sociologie et sociétés*, 36(1), 59–85.
- Covelli, L. (1985). Dominant Class Culture and Legitimation: Female Volunteer Directors. *Journal of Voluntary Action Research*, 14(4), 24–35.
- Dauvin, P. et Siméant, J. (2002). *Le travail humanitaire: les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Paris: Presses de Sciences Po.
- De Gaulejac, V. (1989). Honte et pauvreté. *Santé mentale au Québec*, 14(2), 128-137.
- Dean, J. (2016). Class Diversity and Youth Volunteering in the United Kingdom: Applying Bourdieu's Habitus and Cultural Capital. *Nonprofit & Voluntary Sector Quarterly*, 45, 95-113.
- Desan, M. H. (2013). Bourdieu, Marx, and Capital: A Critique of the Extension Model. *Sociological Theory*, 31(4), 318-342.
- Desgagnés, J. Y. (2016). *La pauvreté au masculin: de l'autoréalisation de soi à la « Vie Nue »* (Thèse de doctorat). Université Laval.
- Duclos, B. H. et Nicourd, S. (2005). *Pourquoi s'engager?: bénévoles et militants dans les associations de solidarité*. Paris: Payot.
- Dufour, P. (2004). L'adoption du projet de loi 112 au Québec: le produit d'une mobilisation ou une simple question de conjoncture politique? *Politique et sociétés*, 23(2-3), 159-182.
- Dupéré, S. (2011). *Rouge, jaune, vert-- et noir : expériences de pauvreté et rôle des ressources sociosanitaires selon des hommes en situation de pauvreté à Montréal* (Thèse de doctorat). Université Laval.
- Edwards, B. et McCarthy, J. D. (2004). « Resources and Social Movement Mobilization ». Dans D. A. Snow, S. A. Soule, & H. Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements* (116-152). Oxford: Blackwell Publishing Ltd.

- Edwards, J. N. et White, R. P. (1980). Predictors of Social Participation: Apparent or Real?. *Journal of Voluntary Action Research*, 9(1-4), 60-73.
- Fahmy, E. (2006). Social Capital and Civic Action: A Study of Youth in the United Kingdom. *Young*, 14(2), 101-118.
- Fillieule, O. (2005). « Avant-propos ». Dans O. Fillieule (dir.), *Le désengagement militant* (9-47). Paris : Édition Belin.
- Fillieule, O. et Broqua, C. (2005). « La défection dans deux associations de lutte contre le sida : Act Up et AIDES ». Dans O. Fillieule (dir.), *Le désengagement militant* (189-228). Paris : Édition Belin.
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*. Paris : La Découverte.
- Fraser, N. et Honneth, A. (2003). *Redistribution or Recognition?: A Political-Philosophical Exchange*. New-York: Verso.
- Front commun des personnes assistées sociales du Québec (2011). *L'histoire du droit à l'aide sociale au Québec (1969-2011)*. Récupéré de <http://gaphrsm.ca/documents/Documentation/histoire-aide-sociale.pdf>
- Front commun des personnes assistées sociales du Québec (2019). *Semaine de la Dignité*. Récupéré de <http://fcpasq.qc.ca/semaine-de-la-dignite>
- Gamache, J. (1986). Les assistés sociaux. *Revue internationale d'action communautaire*, 16, 193-197.
- Gamson, W. A. (1975). Review Symposium on Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience. *Contemporary Sociology*, 4, 603-607.
- Gamson, W. A., Fireman, B. et Rytina, S. (1982). *Encounters with Unjust Authority*. Homewood: Dorsey Press.
- Gaxie, D. (1977). Économie des partis et rétributions du militantisme. *Revue française de science politique*, 27(1), 123-154.

- Gaxie, D. (2005). Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective. *Revue suisse de science politique*, 11(1), 157-188.
- Gigerenzer, G. et Brighton, H. (2009). Homo Heuristicus: Why Biased Minds Make Better Inferences. *Topics in Cognitive Science*, 1(1), 107-143.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience* (I. Joseph, M. Dartevelle, P. Joseph, trad.). Paris : Éditions de Minuit. 1974.
- Goodwin J., Jasper J. et Polletta, F. (dir.). (2001). *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*. Chicago: University of Chicago Press.
- Gorder, K. L. (1980). Understanding School Knowledge: A Critical Appraisal of Basil Bernstein and Pierre Bourdieu. *Educational Theory*, 30(4), 335-346.
- Honneth, A. (1996). *The Struggle for Recognition: The Moral Grammar of Social Conflicts*. Cambridge: MIT Press.
- Hougland, J. G. et Shepard, J. M. (1985). Voluntarism and the Manager: The Impacts of Structural Pressure and Personal Interest on Community Participation. *Journal of Voluntary Action Research*, 14(2-3), 65-78.
- Hurteau, P., Labrie, V. et Nguyen, M. (2019). *Le revenu viable 2019 et les situations de pauvreté. Données pour différentes localités du Québec*. Récupéré de https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Revenu_Viable_web_.pdf
- Jasper, J. (1997). *The Art of Moral Protest*. Chicago: University of Chicago Press.
- Jenkins, R. (1982). Pierre Bourdieu and the Reproduction of Determinism. *Sociology*, 16(2), 270-281.
- Jetté, C. (2017). Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance: une réalité historique, politique et sociologique. *Reflets*, 23(1), 28-56.
- Johnston, H. (1995). A Methodology for Frame Analysis: From Discourse to Cognitive Schemata. *Social Movements and Culture*, 4, 217-246.

- Kahneman, D. (2003). Maps of Bounded Rationality: Psychology for Behavioral Economics. *American Economic Review*, 93(5), 1449-1475.
- Katz, M. B. (1990). *The Undeserving Poor: From the War on Poverty to the War on Welfare*. New-York: Pantheon Books.
- Kensicki, L. J. (2004). No Cure for What Ails Us: The Media-Constructed Disconnect Between Societal Problems and Possible Solutions. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 81(1), 53-73.
- King, A. (2005). « Structure and Agency ». Dans A. Harrington (dir.), *Modern Social Theory: An Introduction* (215–232). Oxford : Oxford University Press.
- Klandermans, B. (2005). « Une psychologie sociale de l'exit ». Dans O. Fillieule (dir.), *Le désengagement militant* (95-110). Paris : Édition Belin.
- Lagroye, J., Lord, G., Mounier-Chazel, L. et Palard, J. (1976). *Les militants politiques dans trois partis français: Parti Communiste, Parti Socialiste, Union des Démocrates pour la République*. Paris : A. Pedone.
- Lawless, J. L. et Fox, R. L. (2001). Political Participation of the Urban Poor. *Social Problems*, 48(3), 362-385.
- Leboeuf, L. (1987). Vaincre la peur et les préjugés: La lutte contre les Boubou-Macoutes. *Pratiques de conscientisation*, 2, 109-158.
- Lichterman, P. et Eliasoph, N. (2014). Civic Action. *American Journal of Sociology*, 120(3), 798–863.
- Lorrain, R. (2017). La participation et l'action militante des comités de parents à travers l'évolution sociohistorique des maisons de naissance québécoises. *Reflets*, 23(1), 174–200.
- Mahoney, C. R., Taylor, H. A., Kanarek, R. B. et Samuel, P. (2005). Effect of Breakfast Composition on Cognitive Processes in Elementary School Children. *Physiology & Behavior*, 85(5), 635-645.

- Mansbridge, J. (1999). « On the Idea that Participation Makes Better Citizens ». Dans S. L. Elkin et K. E. Soltan (dir.), *Citizen Competence and Democratic Institutions* (291-325). Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Mansbridge, J. (2000, 5 décembre). Feminism and Democracy. *The American Prospect*. Récupéré de <https://prospect.org/civil-rights/feminism-democracy/>
- Marcus, G. E., Neuman, W. R. et MacKuen, M. (2000). *Affective Intelligence and Political Judgment*. Chicago: University of Chicago Press.
- Marx, K. (2011). *Capital, Volume One: A Critique of Political Economy* (S. Moore, E. Aveling, trad.). Mineola, NY: Dover Publications Inc. 1867.
- Maslow, A. H. (1943). A Theory of Human Motivation. *Psychological Review*, 50(4), 370-396.
- Mathieu, L. (2004). *Comment lutter?*. Paris: Les éditions Textuel.
- Maugère, A. et Greissler, É. (2019). Qui sont les prestataires de l'aide sociale? Analyse des débats médiatiques entourant la réforme de l'aide sociale au Québec (2015-2016). *Reflets*, 25(1), 51-70.
- Messu, M. (2008). Apprendre à être soi lorsqu'on est un assisté social. *Éducation et sociétés*, 2, 97-111.
- Milkman, R. (2017). A New Political Generation: Millennials and the Post-2008 Wave of Protest. *American Sociological Review*, 82(1), 1-31.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2020). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*. Février 2020. Récupéré de https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_AS-statistiques-2020-02.pdf
- Montambeault, F. (2016). Participatory Citizenship in the Making? The Multiple Citizenship Trajectories of Participatory Budgeting Participants in Brazil. *Journal of Civil Society*, 12(3), 282-298.
- Murphy, J. M., Pagano, M. E., Nachmani, J., Sperling, P., Kane, S. et Kleinman, R. E. (1998). The Relationship of School Breakfast to Psychosocial and Academic

Functioning: Cross-Sectional and Longitudinal Observations in an Inner-City School Sample. *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, 152(9), 899-907.

Neveu, E. (2015). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris: La découverte.

Noreau, P., Bernheim, E., Cotnoir, P. A., Dufour, P., Guay, J. H. et Praagh, S. V. (2015). *Droits de la personne et diversité. Rapport de recherche remis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*. Montréal: CDPDJ.

Ogu, M. I. (2013). Rational Choice Theory: Assumptions, Strengths, and Greatest Weaknesses in Application Outside the Western Milieu Context. *Nigerian Chapter of Arabian Journal of Business and Management Review*, 62(1087), 1-10.

Oh, Y. et Lim, S. (2017). Le chaînon manquant entre participation à l'administration et participation politique: La fonction de médiation de l'efficacité politique. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 83(4), 719-741.

Olson, M. (1978). *Logique de l'action collective* (M. Levi, trad.). Paris: Presses universitaires de France. 1965.

Panet-Raymond, J., Rouffignat, J. et Dubois, L. (2002). Le bénévolat comme passage vers le développement social. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2), 104-119.

Paugam, S. (1991). Les statuts de la pauvreté assistée. *Revue française de sociologie*, 32(1), 75-101.

Piven, F.F. et Cloward, R.A. (1977). *Poor People's Movements: Why they Succeed, How they Fail*. New York: Vintage.

Pizzorno, A. (1991). « Sur la rationalité du choix démocratique ». Dans P. Birnbaum et J. Leca (dir.), *Sur l'individualisme : Théories et méthodes* (330-369). Paris: Presses de Sciences Po.

Provencher, Y. (2008). Kept Away from Getting out of Welfare: Experiences of Social Assistance Recipients in New Brunswick. *Canadian Social Work Review*, 25(1), 55-70.

- Provencher, Y. et Bourassa, C. (2005). « *If Welfare Owns You, You Can't Do Nothing* ». *La vie à l'aide sociale au Nouveau-Brunswick*. Laboratoire de recherche-action, École de travail social, Université de Moncton.
- Pudal, B. (2005). « Gérard Belloin, de l'engagement communiste à l' "auto-analyse" ». Dans O. Fillieule (dir.), *Le désengagement militant* (155-170). Paris : Éditions Belin.
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York: Simon & Schuster.
- Radio-Canada (2004, 13 février). *Les assistés sociaux ne ressemblent pas aux Bougon*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/153919/bougon-etude>
- Radio-Canada (2017, 20 juillet). *Baisse historique du nombre d'assistés sociaux au Québec*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1046376/baisse-historique-nombre-assistes-sociaux-quebec>
- Radio-Canada (2020). *Les Bougon: Synopsis*. Récupéré de https://ici.radio-canada.ca/television/les_bougon_c_est_aussi_ca_la_vie/emission/index.asp
- René, J-F. (2009). L'individualisation de l'intervention dans les organismes communautaires : levier ou barrière à la prise en charge démocratique?. *Nouvelles pratiques sociales*, 22(1), 111-124.
- René, J. F., Lefebvre, C., Provost, M. et Panet-Raymond, J. (1999). La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec. *Lien social et politiques*, (42), 109-119.
- René, J-F. et Panet-Raymond, J. (1984). *Faut-il brûler les pancartes ? Le mouvement populaire aujourd'hui*. Montréal : ACEF du Centre de Montréal.
- René, J-F., Soulières, M. et Jolicoeur, F. (2004). La place et la participation des parents dans les organismes communautaires famille : pratiques et défis pour une prise en charge citoyenne. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 66-82.
- Rogers-Dillon, R. (1995). The Dynamics of Welfare Stigma. *Qualitative Sociology*, 18(4), 439-456.

- Rosenstone, S. J. et Hansen, J. (1993). *Mobilization, Participation, and Democracy in America*. New York: Macmillan Publishing Company.
- Rosenthal, P. et Peccei, R. (2006). The Social Construction of Clients by Service Agents in Reformed Welfare Administration. *Human Relations*, 59(12), 1633-1658
- Rouffignat, J., Dubois, L., Panet-Raymond, J., Lamontagne, P., Cameron, S. et Girard, M. (2001). *De la sécurité alimentaire au développement social: les effets des pratiques alternatives dans les régions du Québec, 1999-2000: rapport synthèse*. Québec : Département de géographie de l'Université Laval.
- Salamon, L. M. (2002). Explaining Nonprofit Advocacy: An Exploratory Analysis. Johns Hopkins University. *Institute for Policy Studies, Center for Civil Society Studies Working Paper*, 21.
- Sato, Y. (2013). Rational Choice Theory. *Sociopedia.isa*, 2013, 1-10.
- Schneider, A. et Ingram, H. (1993). Social Construction of Target Populations: Implications for Politics and Policy. *American Political Science Review*, 87(2), 334-347.
- Schofield, P. et Reeves, P. (2015). Does the Factor Theory of Satisfaction Explain Political Voting Behaviour?. *European Journal of Marketing*, 49(5/6), 968-992.
- Shirley, D. (1986). A Critical Review and Appropriation of Pierre Bourdieu's Analysis of Social and Cultural Reproduction. *Journal of Education*, 168(2), 96-112.
- Simmel, G. (1971 [1908]). « The Poor ». Dans D. N. Levine (dir.), *On Individuality and Social Forms* (150-178). Chicago: University of Chicago Press.
- Simon, H. (1967 [1957]). *Models of Man – Social and Rational Mathematical Essays on Rational Human Behavior in a Social Setting*. New York: J. Wiley.
- Smith, D. H. (1983). « Synanthrometrics: On Progress in the Development of a General Theory of Voluntary Action and Citizen Participation ». Dans D. H. Smith, V. Van Til, *et al.* (dir.), *International Perspectives on Voluntary Action Research* (80-94). Washington: University Press America.

- Smith, D. H. (1994). Determinants of Voluntary Association Participation and Volunteering: A Literature Review. *Nonprofit & Voluntary Sector Quarterly*, 23(3), 243-263.
- Smith, D. H. et Baldwin, B. R. (1974). Parental Socialization, Socioeconomic Status, and Volunteer Organization Participation. *Nonprofit & Voluntary Sector Quarterly*, 3, 59-66.
- Snow, D. A. et Benford, R. D. (1988). Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization. *International Social Movement Research*, 1(1), 197-217.
- Snow, D. A. et Benford, R. D. (1992) « Master Frames and Cycles of Protest ». Dans A. Morris & C.M. Mueller (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory* (133-155), New Haven: Yale University Press.
- Snow, D. A., Rochford, E. B., Worden, S. K. et Benford, R. D. (1986). Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation. *American Sociological Review*, 51, 464-481.
- Son, J. et Lin, N. (2008). Social Capital and Civic Action: A Network-Based Approach. *Social Science Research*, 37(1), 330-349.
- Soss, J. (1999). Lessons of Welfare: Policy Design, Political Learning, and Political Action. *American Political Science Review*, 93(2), 363-380.
- Soss, J. (2002). *Unwanted Claims: The Politics of Participation in the US Welfare System*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Sundeen, R. A. (1988). Explaining Participation in Coproduction: A Study of Volunteers. *Social Science Quarterly*, 69(3), 547-568.
- Swartz, D. (1997). *Culture & Power. The Sociology of Pierre Bourdieu*. Chicago: University of Chicago Press.
- Tarrow, S. (1989). *Democracy and Disorder: Protest and Politics in Italy, 1965-1975*. Oxford: Oxford University Press.
- Tarrow, S. (1994). *Power in Movement: Collective Action, Social Movements and Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Thackeray, R. et Hunter, M. (2010). Empowering Youth: Use of Technology in Advocacy to Affect Social Change. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 15(4), 575-591.
- Tippett, N. et Wolke, D. (2014). Socioeconomic Status and Bullying: A Meta-Analysis. *American Journal of Public Health*, 104(6), 48-59
- Tocqueville, A. de. (2018 [1835]). *De la démocratie en Amérique, vol. 1*. Paris: Flammarion.
- Tversky, A. et Kahneman, D. (1974). Judgment Under Uncertainty: Heuristics and Biases. *Science*, 185(4157), 1124-1131.
- Vaillancourt, F. et Payette, M. (1986). The Supply of Volunteer Work: The Case of Canada. *Journal of Voluntary Action Research*, 15(4), 45-56.
- Verba, S. et Nie, N. H. (1972). *Participation in America: Social Equality and Political Democracy*. New York: Harper & Row.
- Verba, S., Schlozman, K. L. et Brady, H. E. (1995). *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*. Cambridge: Harvard University Press.
- Wacquant, L. (2016). A Concise Genealogy and Anatomy of Habitus. *The Sociological Review*, 64(1), 64-72.
- Wesnes, K. A., Pincock, C., Richardson, D., Helm, G. et Hails, S. (2003). Breakfast Reduces Declines in Attention and Memory Over the Morning in Schoolchildren. *Appetite*, 41(3), 329-331.
- Wolfinger, R. E. et Rosenstone, S. J. (1980). *Who Votes?*. New Haven: Yale University Press.
- Wolke, D., Copeland, W. E., Angold, A. et Costello, E. J. (2013). Impact of Bullying in Childhood on Adult Health, Wealth, Crime, and Social Outcomes. *Psychological Science*, 24(10), 1958-1970.
- Yang, Y. (2014). Bourdieu, Practice and Change: Beyond the Criticism of Determinism. *Educational Philosophy and Theory*, 46(14), 1522-1540.

Zald, M. N. et McCarthy, J. D. (1979). *The Dynamics of Social Movements: Resource Mobilization, Social Control, and Tactics*. New-York: Little Brown & Co.